ÉTUDES ÉTYMOLOGIQUES

§ 1. — *Petit.*

Famille étymologique : franç., cat. *petit* (> anc. ital. *petito*, *petitto* ; prov. *petit* ; angl. *petty*), anc. ital. *pitetto* (> prov. *petet*).

Étymologie à rejeter. — Diez (*Etym. Wb.*, 251) veut que le radical de *petit* se retrouve dans le cymrique pid « terminé en pointe » et la désinence dans le suffixe -ittus du latin vulgaire. Il ne nous explique pas comment ce radical, auquel il donne la forme pit-, aurait conservé son -t- en français ; et il ne rend évidemment pas compte de l'irrégularité du suffixe en disant : « Il résista par euphonie au changement en *-et* : *petet* ou bien *petetet* blessaient l'oreille ». L'anc. ital. *pitetto* n'a-t-il pas revêtu en provençal précisément la forme *petet* ? Quant à la menace d'une forme *petetet*, c'est une chimère : elle repose sur l'hypothèse impossible qu'on ait voulu ajouter un second suffixe diminutif -ittus > *-et*, avant que le premier ne se fût déformé définitivement en *-it*. Dans le *Dictionnaire général*, on lit à l'historique de *petit* : « Origine incertaine. Le type primitif paraît être *pittittum, peut-être *pettittum, que l'on croit d'origine celtique ». M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 6451), qui voit dans l'ital. *pitetto* un emprunt français, pose le type *pettittus et ajoute en note : « Origine obscure, et, à en juger par l'extension géographique du mot, probablement celtique ». Le celtique n'offre ni *pittittus ni *pettittus, et le suffixe -ittus n'existe ni en celtique ni en latin vulgaire.

Étymologie proposée. — Le franç. *petit* aurait une origine aussi naturelle que régulière dans le lat. vulg. *pedetectus, de pede tectus « couvert du pied ». Tegere appartient à cette série de verbes de la troisième conjugaison dont la voyelle radicale, normalement brève, s'allonge, en latin classique, dans le participe passé. La langue vulgaire généralise la voyelle brève de ces verbes : fluxum

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

(de flŭere) > *flŭxum > espagn. *flojo*, port. *frouxo*; lĕctum [1] (de lĕgĕre) > *lĕctum > franç. *lit.*; ūnctum [2] (de ŭngere) > *ŭnctum > franç. *oint*; jūnctum [3] (de jŭngere) > *jŭnctum > franç. *joint*. Si le nom tēctum > *toit* conserve la voyelle longue, c'est qu'il s'est dissocié du verbe avant la généralisation de la voyelle brève ; mais il ne la conserve pas partout, car, comme le fait remarquer M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 8609), le versil. *kyetto*, l'anc. frioul. *tiet* et le lorr. *tei* représentent tĕctum avec E bref. Il est donc évident que l'étymologie *pedetĕctum > *pedtecto* > *petecto* > *petit* satisfait la phonétique. Ce mot, originaire du domaine gallo-roman, a passé en Italie, dès l'époque latine, sous la forme *petecto, d'où l'anc. ital. *pitetto*. Il n'est guère vraisemblable que *pitetto* soit une corruption du franç. *petit*, représenté régulièrement par l'anc. ital. *petito*.

L'expression *petit pas*, attestée dès le début du XII[e] siècle [4], remonte sans doute à la forme latine pede tectus passus. Dans la langue classique, le passus sert de mesure de longueur ; il contient cinq pedes et marque l'intervalle qui sépare deux positions stationnaires successives d'un même pied. Mais, en latin vulgaire, ce mot prend le sens qu'il léguera à ses représentants romans : il désigne l'espace qui se trouve d'un pied à l'autre quand on marche et qui est de deux pedes et demi environ. L'adjectif *pedetectus, employé pour qualifier passus, pris dans cette acception usuelle, convient parfaitement pour dire « qui n'atteint pas la longueur ordinaire », ce qui est le sens fondamental du mot français *petit*. Employé substantivement, *pedetectus aurait signifié « la longueur d'un pied », et ensuite, le sentiment de la composition s'étant perdu, « un court espace parcouru, à parcourir », sens qu'il faut attribuer à *petit* dans les exemples que voici :

Reculez-vous *un petit* plus loin
(Larivey, *Le Morf.*, III, 4 ; Godefroy).

Tant chemina par *ses petitz* qu'il arriva en une ville tenant leur party
(*Le Jouvencel*, p. 583 ; Sainte-Palaye).

L'adjectif *pedetectus a pu servir également à qualifier des

1. Voir *Corp. Inscr. Lat.*, XI, 1826, et Juret, *Phonétique latine*, p. 335.
2. Voir Juret, *ib.*
3. Voir Juret, *ib.*
4. *Roland*, v. 2227 : Sun *petit pas* s'en turnet cancelant.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

noms comme campus, pratum, terrenum, pour dire « qui n'atteint pas l'étendue ordinaire ». Mabillon, en son *De re diplomatica*, cite un texte latin de 775 où on lit petito villare. Mais que l'on parte de *pedetectus campus ou de *pedetectus passus, il est manifeste que pedetectus convient pour dire « ce qu'on peut couvrir du pied » > « petite parcelle de terrain » [1] > « petite parcelle, petite quantité », et ainsi pour être le primitif de *petit* dans les exemples suivants :

Ceste bataille bien la puum tenir,
Car de Franceis i ad asez *petit*
(*Roland*, v. 1238, Bédier).

Petit s'en sauverent
(Froissart, *Chron.*, V, 15, Luce).

§ 2. — *Danser*.

FAMILLE ÉTYMOLOGIQUE : franç. *danser* (> prov., cat. *dansar* ; ital. *danzare* ; espagn. *danzar* ; port. *dançar* ; angl. *dance*).

Étymologies à rejeter. — 1. Anc. haut-allem. dansôn « tirer » : Diez, *Etym. Wb.*, 117 ; *Dict. gén.* Ce primitif ne rend pas compte du *c* de l'anc. franç. *dancier*.

2. Lat. vulg. *demptiare « ôter » : G. Baist, *Zeitschr. für rom. Phil.*, XXXII, 35. Inadmissible pour le sens.

3. Lat. vulg. *dentiare « garnir de dents » > anc. franc. *dancier* « denter » : Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 2562. M. Meyer-Lübke, qui rejette dansôn et *demptiare, ne mentionne *danser* sous cette rubrique qu'en désespoir de cause : il admet que l'évolution des sens est incompréhensible.

Étymologie proposée. — Puisque c'est des Grecs que les Romains ont hérité la danse, il me semble permis de chercher dans le verbe grec ὀρχεῖσθαι la solution du problème que présente l'origine du synonyme roman. Ce verbe grec nous apprend que l'idée primordiale est celle de « former une file, un rang, une rangée » : il a pour base le substantif ὄρχος « rangée de ceps ou d'arbres fruitiers ». S'il manquait au latin un verbe équivalent, on a dû éprou-

1. La langue classique emploie pes dans ce sens : Pedem in Italia video nullum esse qui non in istius potestate sit (Cicéron, *Att.*, 7, 22).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

ver le besoin d'en créer un. Comment s'y serait-on pris ? Le plus simple était d'imiter le modèle grec avec des éléments latins. Le nom ὄρχος avait en latin un équivalent exact : antes, antium, qui réunissait les sens de « rangées de ceps ou d'autres plantes » et de « rangs de soldats ». Sur ce substantif on aurait formé très régulièrement le verbe *deantiare, où le préfixe de- indique l'achèvement d'une action [1]. Cette formation n'a d'ailleurs rien que de naturel ; on en trouve une analogue, sinon dans l'allem. *Reihen* [2], dont le rapport avec *Reihe* « rang, file » est obscur, du moins dans l'ital. *rigoletto* « danse en rond », dérivé de *rigo* « ligne ». C'est également par l'intermédiaire de l'idée de « faire une file, une chaîne de danse » que les auteurs du *Dictionnaire général* ont voulu justifier le primitif dansôn.

Le composé congénère *abantiare (> *avancer*) étant approuvé universellement, pourquoi n'a-t-on pas proposé plus tôt *deantiare ? Est-ce que l'on a cru devoir tirer de l'étymologie *de-usque > *jusque* la conclusion que *deantiare aurait donné **jancier* ? Mais cette étymologie est fausse : j'ai montré dans mes *Recherches philologiques romanes* (§ XCVIII) que *jusque* remonte à la locution classique eo usque (cf. ego > eo > *je*), que c'est l'anc. franç. *dusque* qui vient de *de-usque, et qu'enfin de- ne devient *j-* que dans des composés du type de deorsum, où il a perdu son individualité dès avant l'époque classique. Tout cela est confirmé par les séries *dealbare > dalbare > *dauber* et *deaurare > daurare > *dorer*, auxquelles vient s'ajouter celle que je propose : *deantiare > dantiare > *dancier*.

§ 3. — *Troupe*.

Famille étymologique : franç. *troupeau*, prov., cat. *tropel* (> anc. ital. *troppello* ; espagn., port. *tropel*) ; franç. *troupe*, prov. *trop*, cat. *tropa* (> ital. *truppa* ; espagn., port. *tropa*).

Étymologies à rejeter. — 1. Lat. turba « foule » : Diez, *Etym. Wb.*, 330. Inadmissible pour la forme.

1. Voir *Dict. gén.*, Traité de la form. de la lang. fr., § 196.

2. « Danse rustique, exécutée par les paysans en été, au milieu des champs : les danseurs formaient une chaîne, ou bien se tenaient par couples les uns derrière les autres, et suivaient les mouvements d'un ou plusieurs premiers danseurs

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

2. Germ. troppus « troupeau » (*Loi des Alamans*) > franç. *trop* « plus qu'il ne faut », d'où *tropel* > *troupeau*, et, par formation régressive, *troupe* : Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 8938. Les auteurs du *Dictionnaire général* n'approuvent pas cette étymologie. Elle est, en effet, insoutenable pour les raisons que voici : 1°) Le mot troppus n'est attesté qu'au VIII^e^ siècle, et les langues germaniques n'offrent aucun primitif qui ait pu fournir ce mot au latin vulgaire, si ce n'est l'anglo-saxon þorp « village », qui s'écrit parfois þrop, mais auquel, de l'aveu même de M. Meyer-Lübke, il est difficile de rattacher troppus; 2°) L'étymologie latine que je vais proposer pour *troupe* rend parfaitement compte de troppus; 3°) Il est impossible de tirer l'adverbe *trop* d'un substantif troppus : « le substantif ne forme d'adverbes que par composition » (*Dict. gén.*, Traité de la form. de la lang. fr., § 40); 4°) *Trop* vient de *introppo, représentant régulier de intra oppidum, pour oppido (in oppido)[1] « en lieu de sûreté » > « sûrement, assurément » (sens attesté) > « bien, beaucoup, plus qu'il ne faut »; on en trouvera la preuve au § IV de mes *Recherches philologiques romanes*; 5° La coexistence de *trop*, avec *o* ouvert, et de *troupe*, tirés du même radical, n'est pas vraisemblable.

Étymologie proposée. — Ce qu'il y a de curieux dans l'histoire de cette famille de mots, c'est que *tropel*, qui a l'air d'être un diminutif dérivé de *trope*, est, en réalité, antérieur à ce dernier. Les formes avec *-el-* dominent partout anciennement, mais leur antériorité essentielle est surtout manifeste dans le domaine français, où l'on peut observer les faits suivants : 1°) Les formes *entropeler*, *atropeler*, *tropeler*, *tropel*, *tropele* sont de beaucoup plus fréquentes que *trope* et *atroper*; 2°) *Ratropeler* est attesté de bonne heure, mais il n'y a pas trace de *ratroper* ni de *troper*; 3°) *Tropel*, *tropele* et *tropelée* possèdent les sens qui appartiennent aujourd'hui exclusivement à *troupe*; 4°) *Tropel* > *troupeau* ne prend jamais le caractère nettement marqué d'un diminutif; 5°) La forme *attrouper*, assez rare à l'origine, devient avec le temps plus fréquente et finit par remplacer, dans la période moderne, tous les verbes en *-eler*. Il n'y a qu'une seule hypothèse qui permette d'expliquer avec vraisem-

(*Vortänzer*), qui portaient le bâton emblème de leur dignité » (Grimm, *Deutsch. Wb.*).

1. Cf. Aulu-Gelle, 12, 13, 9 : Qui dicit *intra oppidum*... non dicit aliud quam *in oppido*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

blance tous ces faits : cette famille de mots doit avoir pour souche un verbe du type d'*appeler*, où *-el-* fait partie du radical.

Pourquoi cette souche n'aurait-elle pas le même radical qu'*appeler* ? Le verbe latin pellere signifie « faire aller devant soi », ce qui est précisément le sens de l'anglo-saxon drîfan > angl. *drive*, d'où drâf > *drove* « troupeau », ainsi que du moyen haut-allemand trîben, d'où trift « troupeau ». Et n'est-ce pas du latin minare, employé comme synonyme de pellere, en parlant du bétail qu'on fait aller devant soi, que dérivent le prov. *menada* « troupeau », le cat., espagn., port. *manada* « troupeau » et l'asturien *mĩnada* « troupeau » ? Il est évident que *troupeau* peut bien avoir une origine analogue à celle de ses synonymes, et l'on ne saurait s'étonner de voir proposer le type *intropellare, formé de intro et de *pellare, pour pellere. Il n'est guère besoin de parler du changement de conjugaison : *intropellare peut être regardé comme régulier, puisque le latin littéraire présente appellare et compellare, à côté des formes primitives appellere, compellere, et puisque tous les représentants romans connus de pellere ont une forme qui appartient à la première conjugaison (p. ex., franç. *appeler*. anc. franç. *empeler* et *compeler*, à côté de *compelir* ; obwald. *empelà*). Est-il permis d'objecter que *intropellare serait le seul verbe composé avec intro qui ait subsisté dans le domaine français ? On sait que l'adverbe intro a des représentants en roumain, en italien, en espagnol, en provençal et en ancien français (v. Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 4514), que intro serait passé dans le domaine français à *entre*, au plus tard au IXe siècle, et qu'il se confondrait ainsi avec *entre* < inter. Rien n'empêche donc de croire que des verbes comme intromittere et introducere ont subsisté en Gaule jusqu'au moment où leurs formes se sont confondues avec celles des verbes *entremetre* et *entreduire*, composés avec inter. Le verbe *intropellare aurait fini par se confondre à son tour avec *entrepeler*, composé de pilare, s'il avait suivi une marche normale. Mais ni le verbe *intropellare ni l'adverbe intro n'ont suivi une marche normale dans le domaine franco-provençal. La formation du composé très usité intro-usque a eu pour effet de déplacer l'accent de intro ; le français et le provençal hésitent entre *entrosque*, qui conserve l'*o* de intro, et *entrusque*, qui contient l'*u* de usque ; cf. eo-usque > *josque* et *jusque* (v. mes *Recherches*

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

phil. rom., § XCVIII). La forme réduite *trosque* est fréquente en ancien français comme en provençal ; et si *tro* remplace en même temps très fréquemment *entro* en provençal, on peut croire qu'il a eu cours également en français dans la période prélittéraire. Ainsi l'histoire de l'adverbe intro nous autorise à voir dans l'ancien verbe français et provençal *entroduire*, écrit parfois *entreduire*, un mot de formation populaire.

Mais l'*o* de *entroduire* serait-il dû à une influence savante que l'on aurait encore le droit de poser le type *intropellare. Il y a de fortes raisons de croire que ce verbe a existé et que vers le VII^e^ siècle, c'est-à-dire après le changement de -P- intervocalique en *-b-*, il s'en est dégagé la forme *tropeler*, qui a assuré le maintien de l'*o*. C'est un principe de l'étymologie romane que les composés dont le simple avait disparu étaient, de ce fait, considérés comme des mots simples (v. *Dict. gén.*, Traité de la form. de la lang. fr., § 185). L'existence en Gaule de représentants des composés appellare, compellare et *impellare fait penser que le gallo-roman a possédé assez longtemps le simple *pellare, qui a fini par succomber dans une lutte inégale avec ses deux homonymes, tirés l'un du verbe pilare et l'autre du nom pellis. Mais ce qui est certain, c'est que le simple pellere avait disparu ; par suite, les Gallo-Romans ne reconnaissaient plus la valeur propre des éléments composants de *entropeler* ni d'ailleurs de ceux des congénères *apeler*, *empeler*, *compeler* (cf. consuere > *coudre*). Dans ces conditions *entropeler* se range nécessairement parmi les verbes à préfixe *en-*, notamment avec *entrosseler*, auquel il ressemble beaucoup, et d'autres formes en *-eler*, telles que *enmonceler*, *enmanteler*, *encerceler*, *enjaveler*, et il prend ainsi le caractère d'un parasynthétique, composé à l'aide d'un préfixe, d'un nom et d'une terminaison verbale : *en-tropel-er*, comme *en-trossel-er*, *en-moncel-er*, *en-mantel-er*, etc. C'est ainsi que se dégagent, d'un côté, les substantifs *tropel*, *tropele*, conçus comme des dérivés de *trop*, *trope* (cf. *trossel*, dérivé de *trosse*, etc.) ; puis, de l'autre, par l'analogie de simples tels que *monceler*, *manteler*, *cerceler*, *javeler*, le verbe écourté *tropeler*. Il n'y a là rien que de naturel. Voici quatre étymologies analogues dont on trouvera la preuves dans mes *Recherches philologiques romanes* (§§ I, II, III, V) : *trouver* < *entrouver* < interrogare (cf. *rouver* < rogare) ; *tromper* < *entromper* < interrumpere ; *trancher* < *entrenchier* < *interinsecare ; *tresser* < *estrecier* < *strictiare. Et ces quatre

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

étymologies seraient fausses que *tropeler* trouverait toujours un appui solide dans *pâmer*, forme écourtée de *espasmer* < spasmare.

On ne doit pas hésiter à voir dans le mot troppus de la *Loi des Alamans* la forme latinisée du gallo-roman *trop*, déverbal de *entropeler*, qui subsiste en provençal. Ce nom *trop* n'aurait pu prendre en bas-latin une forme plus exacte que troppus, car l'o du verbe *intropellare, étant toujours en position faible, était certainement bref dans la langue vulgaire, et non seulement le *-p-* intervocalique du gallo-roman représente régulièrement -PP-, mais les scribes du VIII^e^ siècle savaient parfaitement que tout o bref accentué du gallo-roman devait être suivi de deux consonnes dans la forme latine.

Si l'obwald. *empela* < *impellare se dit du bétail qu'on pousse devant soi et si le latin classique employait souvent compellere en parlant du bétail qu'on rassemblait en un même lieu, on peut supposer avec vraisemblance que le verbe *intropellare « faire entrer en poussant, en chassant » s'est dit, entre autres choses, du bétail qu'on faisait entrer le soir dans un parc pour qu'il ne fût pas exposé aux ravages nocturnes des loups et des voleurs. Mais en faisant rentrer le bétail, dispersé par les prairies, on le rassemble en troupeau ; l'idée de « réunir ensemble, rassembler en troupeau » est donc contenue dans celle de « faire entrer », et quand le verbe *entropeler* revêt un caractère parasynthétique, le substantif *tropel* qui s'en dégage ne peut guère prendre d'autre sens que celui de « réunion d'animaux domestiques » ; cf. l'anc. franç. *entrosseler* « réunir ensemble, mettre en trousseau », *trossel* « réunion de choses semblables », et les synonymes de *troupeau* cités plus haut : *drove*, *trift*, *menada*, etc. Ainsi du lat. vulg. *intropellare « faire entrer en chassant » à l'anc. franç. *entropeler* « rassembler en troupeau » il n'y a qu'un pas.

Le port. *atropellar*, qui aurait été emprunté de très bonne heure au catalan, vient appuyer cette étymologie d'une preuve supplémentaire. Ce verbe possède des sens qu'on peut tirer bien plus naturellement des sens de pellere et de impellere que de ceux de l'anc. franç. *atropeler*. Roquete le définit ainsi : « Fouler, faire choir, passer brusquement par-dessus quelqu'un. Brusquer : n'avoir aucun ménagement pour rien, ne faire attention à rien. (Fig.) Offenser, négliger, mépriser » ; puis, réflexivement, avec la préposition *em* : « Se précipiter : se heurter, se hâter trop, se pres-

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

ser trop dans l'exécution d'une chose ». Pellere et impellere s'emploient pour signifier « faire tomber, renverser » (p. ex., Procumbunt orni, nodosa impellitur ilex, Luc., 3, 440), « fouler aux pieds » (pedibus pellere), et bien entendu « précipiter, heurter ». Enfin, le port. *tropelias* se rencontre, dans le sens de « revers, vicissitudes, coups du sort », avec l'irpin. *podzonata*, dérivé de pulsus (v. Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 6839).

§ 4. — *Tomber.*

Famille étymologique : anc. franç. *tumer*, *tomer* ; prov., cat. *tomar* (> espagn., port. *tomar* ; ital. *tomare*) ; franç. *tomber* ; anc. franç. *tomber*, *tumber* ; cat. *tombar* ; prov. *tombar*, *tumbar* (> espagn. *tumbar* ; port. *tombar*, *tumbar* ; ital. *tombolare* ; roum. *tumbă*).

Étymologies à rejeter. — D'après Diez (*Etym. Wb.*, 321, 492), *tomar* « prendre » serait un mot à part dont il faudrait chercher l'origine dans une forme gothique répondant à l'ancien saxon tômian « délivrer ». Körting (*Lat.-rom. Wb.*, 9576) préfère le type gréco-latin *tomare, de tomus « volume, coupure, section ». Pour les autres mots, Diez hésite entre l'anc. norois tumba « tomber la tête en avant » et le lat. vulg. tumba « monceau » ; l'ital. *tomare* serait une corruption de *tumbare, mais l'anc. franç. *tumer* pourrait devoir sa forme à l'anc. haut-allem. tûmôn (et tumôn) « rotari, circumire ». Malgré l'incertitude de Diez et l'invraisemblance du passage de *tumbare à *tomare*, l'origine germanique de *tomber*, de *tomare* et de leurs synonymes passa dans les dictionnaires et dans les grammaires historiques comme un fait acquis à la science. Mais quelques germanistes ayant enfin révoqué en doute ces étymologies, Th. Braune reprit, en 1898 (*Zeitschr. für rom. Phil.*, XXII, 206), la question de l'origine des formes romanes et chercha à appuyer les étymologies anc. norois tumba > *tomber*, anc. haut-allem. tûmôn > *tumer*, tumôn > *tomare* en faisant remarquer que tumba et tûmôn ont des représentants en anglo-saxon, en néerlandais, en frison et dans les langues scandinaves. Körting (*Lat.-rom. Wb.*, 9804-6) n'approuve pas entièrement l'hypothèse de Braune ; d'après lui, le primitif serait tûmôn, tumôn, qui aurait passé parfois à *tumbare sous l'influence de l'anc. norois tumba « tomber » et du

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

lat. vulg. tumba, « monceau ». Les auteurs du *Dictionnaire général* se contentent de ranger vaguement *tomber* parmi les mots d'origine germanique. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 8975, 8979) déclare tumba « monceau » impossible pour le sens, enregistre l'étymologie tûmôn > *tumer*, doute qu'il y ait aucun rapport entre *tumer* et les autres formes romanes, et se trouve réduit à chercher l'origine de ces dernières dans une onomatopée tum(b) « chute ».

Il y a une objection sérieuse à élever contre l'hypothèse d'une origine germanique de *tumer* et de *tomber* : l'anc. haut-allem. tûmôn, tumôn, auquel les germanistes rattachent le norois *tumba* et l'anglais *tumble*, est lui-même un mot d'emprunt. En voici la preuve : le *t-* des mots bas-allem. *tûmen*, *tummeln*, angl. *tumble*, frison *tummeln*, norvégien, suédois *tumla*, danois *tumle* établit que, si tûmôn avait existé dans le germanique primitif, il aurait commencé par un T-, car le bas-allemand, l'anglo-frison et le norois échappent entièrement à la seconde mutation consonantique (*Lautverschiebung*, loi de Grimm); mais ce T- initial serait devenu *z-* dans la Haute-Allemagne entre le Ve et le VIIe siècle (v. H. Lichtenberger, *Hist. de la langue allemande*, p. 231). Cf. gothique *taihun*, néerlandais *tien*, anglais *ten*, anc. haut-allem. *zëhan* > nouv. haut-allem. *zehn*. Il est donc certain que tûmôn n'a pas existé en haut-allemand avant l'époque de la seconde mutation consonantique.

Puisque tous les philologues, germanistes aussi bien que romanistes, sont d'accord pour voir dans tûmôn le même mot que l'anc. franç. *tumer*, et puisque les romanistes, n'ayant trouvé aucun type latin qui rende compte de ce dernier, s'acharnent à le tirer de tûmôn, Skeat et sir James Murray se croient obligés de regarder tûmôn comme un mot emprunté au bas-allemand. Kluge ne paraît pas avoir remarqué le problème que pose ce mot; mais il admet ailleurs que le mot *Turm*, qui lui aussi garde son *t-* en bas-allemand, doit être un emprunt français. Il est piquant de voir d'autres germanistes, d'une compétence éminente, tirer de l'anc. franç. *tumer*, *tumber*, *tomber* les mots germaniques d'où la plupart des romanistes font venir les mots romans. Ainsi Schade (*Altdeutsch. Wb.*), tout en citant Diez, déclare que tûmôn ne peut guère être d'origine germanique et que c'est probablement du roman que ce verbe est venu avec ce qu'il exprime : les tours de force et d'adresse des bateleurs et des saltimbanques. Le dictionnaire de Grimm, qui est ici l'œuvre du Dr Lexer, auteur du *Mittelhochdeutsches*

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Wörterbuch, répète, en la confirmant, l'opinion de Schade. Quant aux mots anglo-saxon *tumbian* et anc. norois *tumba*, Schade nous dit catégoriquement qu'ils ont leur origine dans l'anc. franç. *tumber*, *tomber* ; et cette opinion est confirmée à son tour par Cleasby et Vigfusson (*Icelandic Dict.*).

Étymologie proposée. — Il est évidemment permis de revenir sur l'étymologie de *tumer* et de *tomber*, et, si les difficultés phonétiques ne sont qu'apparentes, de chercher à établir que tous les mots en question, les mots germaniques aussi bien que les mots romans, ont leur origine dans le lat. vulg. turbinare « rotari », formé sur turbo, turbinem, et employé pour désigner certains exercices rotatoires des bateleurs, surtout la culbute, le saut que l'on fait en tournant sur soi-même, cul par-dessus tête, soit en avant, soit en arrière, et qui, exécuté à plusieurs reprises, sans arrêt, et avec une grande rapidité, a toujours émerveillé les spectateurs. Ce verbe n'est pas fictif ; on lit dans Du Cange : Turbinare, Ἐπιτροχίζω, in Glossis Lat. Graec. Si le participe turbinatus « de forme conique », qui remonte à l'époque classique, ne nous autorise pas à affirmer l'existence antérieure du verbe, il nous le montre en tout cas près d'éclore. Dans le domaine gallo-roman, turbinare se serait réduit, sous l'Empire, à *turbnare. Il ne semble pas que le latin vulgaire présente un autre exemple du groupe -RBN-, qui diffère, bien entendu, radicalement des groupes -RBR-, -RBL-, où BR-, BL- commencent une nouvelle syllabe. Mais carpinum ayant donné *charme*, il est évident que *turbnare peut passer à *turbmare > *turmmare > *turmare. Il n'est pas moins évident que *turbmare ne peut passer à *turmmare sans se séparer sémantiquement de la famille de turbare. C'est précisément dans ces conditions que l'analogie entre en conflit avec la phonétique ; toutes les fois qu'un mot menace de s'isoler en perdant la forme caractéristique du radical de sa famille, l'esprit du peuple offre à ce travail de désagrégation une résistance, inconsciente sans doute, mais si réelle qu'elle finit quelquefois par conserver, soit sous sa forme originelle, soit sous une forme modifiée, le phonème menacé d'effacement. C'est ce qui est arrivé, je crois, pour *turbmare : on s'est efforcé d'y faire sentir le B, qui se maintenait toujours dans le cas-sujet du substantif turbo, turbinem, et dont la perte devait rendre la forme du verbe obscure. Le résultat de cet effort peut se déduire des étymologies suivantes :

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

fabrica > *fabr'ga > *fawrga > *faurga > *forge* ; absecare > *awscare > *auscare > *oschier* ; absitare > *awstare > *austare > *ôter* (v. mes *Rech. phil. rom.*, § CI). L'explosive B finale de syllabe doit s'effacer ; mais elle ne peut s'effacer dans aucun de ces trois mots sans que le sentiment de la composition se perde et sans que la forme devienne moins apte à exprimer l'idée. Aussi y a-t-il lutte entre cette idée et la phonétique qui menace de l'obscurcir. C'est l'idée qui l'emporte. Et puisque le B ne peut garder son caractère d'explosive en fin de syllabe, il subit une légère modification pour devenir la spirante bilabiale non-vélaire *w* [1], qui, bien que plus vivace que l'explosive, ne pourra se maintenir, elle non plus, indéfiniment dans cette position, et finira par se changer en voyelle. Donc l'effort qu'on a fait pour conserver le B de *turbmare a eu pour effet le passage de *turbmare à *turwmare, et ce dernier est exactement analogue à *fawrga < *fabr'ga [2]. Ici se pose la question : comment R se comporte-t-elle quand elle est suivie d'une spirante finale de syllabe ? Les grammaires historiques ne signalent de ce genre de groupe qu'une seule espèce : RS. Le sort de R devant S finale de syllabe ne doit plus passer pour incertain : R s'efface dans cette position ; on en trouvera la preuve dans mes *Recherches philologiques romanes* (p. 125). Mais je suis aujourd'hui en mesure de pousser plus loin la preuve de cette loi. Dans sa *Phonétique latine*, parue en 1921, M. Juret

1. Dans sa *Grammaire des langues romanes* (I, § 416, trad. franç.), M. Meyer-Lübke parle de l'échange entre *b* et *w* en ces termes : « Les deux phonèmes *b* et *w* sont très voisins, plus voisins que n'importe quelle autre explosive ne l'est de la spirante correspondante. L'occlusion des lèvres est la moins énergique de toutes les occlusions, par conséquent une petite ouverture peut se produire facilement : le *b* est remplacé par *w*. Aussi nous trouvons en fait le passage de *b* à *w* dans des territoires où, en général, les explosives se maintiennent. Mais, d'autre part, le changement de *w* en *b* est attesté plus d'une fois : il est besoin avant tout de recherches plus précises pour savoir si *b* ne représente pas en réalité une fricative (*w*) comme dans l'orthographe espagnole ».

2. La préposition latine ab devant un mot commençant par une consonne a passé par les formes *aw et af pour devenir *a*. On a trouvé de nombreux exemples de la forme af, qui subsistait encore du temps de Cicéron (v. *Orat.*, xlvii, 158) : af muro, af Capua, afvolant, af vineis, af villa, etc. Cf. *dift*, pour **deift* < debet, dans les *Serments de Strasbourg*. Il n'est pas besoin de faire remarquer qu'on ne peut passer de B à *u* par l'intermédiaire de la fricative denti-labiale *v* et, par conséquent, que le B de fabrica n'a jamais revêtu cette forme.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

nous apprend (p. 190) que R est tombée en latin devant s sourde finale de syllabe. C'est une confirmation remarquable de la loi que j'avais formulée pour la langue vulgaire : si R disparaît dans persica > *persca > *pêche*, firste > *faîte*, reversicare > *reverscare > *reveschier*, d'où *revêche* et *rêche* (v. mes *Rech. phil. rom.*, p. 122), inversicare > *imberscare > *embeschier*, d'où *bêcher* (*ib.*, p. 129), elle suit la même loi que l'R des formes *turskos > Tuscus, *porsco > posco, *arssum > assum, *provorssa > prosa, *cerssna > cena, *torstos > tostus, etc. L'analogie de toutes ces formes, où R disparaît devant une spirante finale de syllabe, nous invite à croire que R doit s'effacer dans le radical de *turwmare, et cela dès les premiers siècles de l'Empire. L'amuïssement de R dans les groupes -RSC-, -RST-, -RSS-, -RWM- est d'ailleurs analogue à celui de L dans le groupe -LNNY- de balneare (bal-ne-are) > *baln-nyare [1] > *baigner* : la liquide (R ou L), serrée entre la voyelle et la nouvelle finale, est d'abord abrégée et obscurcie, puis noyée par la consonne intruse [2]. On a ainsi la forme *tuwmare, qui se scinde en *tŭmare et en *tūmare, selon que le w disparaît sans laisser de traces ou que, dans une partie de la Gaule septentrionale, il se vocalise, comme le w < B de fabrica > *fawrga > *faurga > *forge*, et, par suite, allonge la voyelle précédente. L'étymologie turbinare rend ainsi parfaitement compte des doublets *tomer*, *tumer* de l'ancien français et *tumôn*, *tûmôn* de l'ancien haut-allemand.

De *tŭmare et de *tūmare le gallo-roman a tiré, à l'aide du suffixe -ulare, les verbes **tombler* et **tumbler*. Ces diminutifs sont tombés en désuétude dès la période prélittéraire, mais leur existence antérieure est attestée non seulement par les formes italiennes *tombolare*, *tombolo*, empruntées au gallo-roman, mais aussi par l'ancien substantif français *tumble*, dont Du Cange nous fournit cet exemple :

> Ainsi que iceux supplians s'entretenoient et jouoient, tumberent..... par le moyen duquel *tumble* et choite, etc.
>
> (Ann. 1471, in Reg. 197, ch. 156).

1. La consonne qui précède immédiatement le yod s'allonge invariablement pour se répartir entre les deux syllabes (v. Meyer-Lübke, *Hist. Gram. d. franz. Spr.*, § 187). Cf. *Zeitschr. für rom. Phil.*, XXVI, 612.

2. Si cette intruse n'était pas, après R, une spirante et, après L, une dentale nasalisée, c'est bien entendu l'R ou l'L qui l'emporterait : cucurbita > *cucurb'ta > *cucurb'da > *gourde*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Pour se rendre compte des formes *tomber*, *tumber*, il faut se reporter par la pensée aux débuts de l'époque où *tumulare a passé à *tumblare. Ce changement ne s'est pas fait en un jour, ni peut-être en un siècle. On a dû hésiter longtemps, sans le savoir, bien entendu, sur la prononciation du son transitoire, qui a été tout d'abord une M plus ou moins dénasalisée, puis un B faiblement articulé et servant comme de tampon entre les deux syllabes, avant de s'attacher franchement à l'L pour former le groupe initial de la syllabe suivante. Pendant cette période de transition, il y a eu lutte entre les prononciations *tumolare, *tumm'lare, *tumb'lare, *tumbolare, *tumblare. C'est à cette époque que l'italien, qui a toujours préféré les formes pleines, a emprunté *tombolare*, *tombolo*, et que le gallo-roman a vu s'établir, sous l'influence des formes *tumb'lare, *tumbolare, le simple secondaire *tumbare. Le *b* de *flamber* [1], à côté de *flammer* et de *flamble*, paraît avoir eu une origine semblable. Ces deux familles de mots sont peut-être les seules qui aient contenu en même temps un simple en -mare et un dérivé en -mulare. Quant au substantif anglais *tumble*, qu'on rencontre pour la première fois en 1634, sir James Murray le tire du verbe *tumble*, attesté depuis le début du XIV^e^ siècle, et qui serait dérivé de *tumben* < anglo-saxon *tumbian*. Cela peut être exact; ce n'est cependant pas la seule hypothèse vraisemblable. Les anciennes formes françaises *tumble*, **tumbler* doivent nécessairement remonter à l'époque du latin vulgaire. Rien n'empêche donc de croire que ces mots ont traversé la Manche avec *tumbare > *tumber* [2], entre le VI^e^ et le IX^e^ siècle. Rien n'empêche non plus de croire que l'anglais a emprunté le franç. *tumble* après la conquête normande ; le français a été en Angleterre pendant des siècles la seule langue de la Cour, la langue des affaires et le moyen nécessaire de communication entre les classes supérieures et les classes inférieures. Mais

1. Le *Dictionnaire général* donne deux explications contradictoires du *b* de *flambe*. On y lit, à l'historique de *flamme* : « L'anc. franç. prononçait *flan-me*, prononciation qui a été le point de départ du doublet *flambe* » ; puis, au § 471 du *Traité de la form. de la lang. fr.* : « *Flamber* paraît être sorti non de *flammer*, mais d'une ancienne forme **flambler* ». Ni l'une ni l'autre de ces explications ne me semblent vraisemblables. Si la première était exacte, on pourrait s'attendre à voir *-amme* devenir *-ambe* ailleurs que dans *flambe*. Et, d'autre part, si *flamble* devient *flambe* par dissimilation, pourquoi *alble* et *fleible* ne sont-ils pas devenus *albe* et *fleibe* ? Pourquoi *semblable* n'est-il pas devenu *semblable* ?

2. Je rendrai tout à l'heure compte de cet emprunt.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

que l'angl. *tumble* soit emprunté au franç. *tumble* ou qu'il soit dérivé de l'anc. angl. *tumben* < *tumbian*, emprunté au gallo-rom. *tumbare, il est évident que l'ancienne variante *tomblen* doit son *o* au franç. *tomber* et que, comme l'admet sir James Murray, *tumblen*, *tomblen* a subi pour le sens l'influence du verbe français.

L'étymologie turbicare > *turwcare >> *toucher*, que je présenterai plus loin (§ 7), viendra ajouter à celle qui nous occupe bien plus de vraisemblance encore. Mais, en attendant, il importe d'établir avec quelque détail l'évolution des sens de tous les représentants de turbinare et de rendre compte de leur extension géographique. Turbo, turbinem a les sens suivants : (1) « tourbillon, tournoiement, tourbillonnement » ; au figuré, « agitation, tourmente, désordre » ; (2) « toupie » et, métaphoriquement, « tout objet de forme arrondie » ; (3) « mouvement circulaire, circonvolution, rotation, révolution ; force de projection, impulsion imprimée à un corps ». Un verbe formé sur ce substantif doit signifier en première ligne « faire un mouvement rotatoire ». C'est précisément la signification fondamentale de tous les verbes que nous étudions. Et ce qui a fait la fortune de turbinare, c'est qu'on l'a employé de très bonne heure, comme je l'ai dit plus haut, pour décrire certains exercices rotatoires des bateleurs, notamment la culbute et la danse tournante. Cet emploi primordial, qui est énigmatique si l'on part d'un radical tum(b) « chute », est attesté clairement par les substantifs suivants : anc. franç. *tumeor*, *tumbeor*, *tombeor* « faiseur de culbutes, danseur, sauteur, saltimbanque, bateleur » (définition de Godefroy) ; anc. prov. *tombaire*, *tombador*, *tumbador* « sauteur, danseur, voltigeur, faiseur de tours » (Raynouard) ; anc. haut-allem. *tûmari* « scurra, histrio », *tûmôd* « vertigo theatralis » (Graff, *Althochdeutsches Wortschatz* ; Schade, *Altd. Wb.*) ; anglo-saxon *tumbere* « faiseur de culbutes, danseur, sauteur, mimus, scurra, histrio » ; moyen angl. *tumlar*, *tumbler*, *tumbestre* « volutator, volutatrix, tornatrix » (v. Bosworth et Toller, *Anglo-Sax. Dict.*) ; angl. *tumbler* « bateleur, saltimbanque, surtout celui qui montre sa souplesse et son adresse en faisant la culbute, en se tenant sur la tête, en marchant ou en dansant sur les mains » (*Encycl. Brit.*) ; néerlandais *tuimelaar* « tumbler » (Calisch). Les *tum(b)eresses* n'étaient pas moins populaires que les *tum(b)eors*, et c'est sur cette forme féminine qu'ont été modelés le néerlandais *tuimelaresse*, le moyen haut-allem. *tûmerschîn* et le moyen angl.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

tumbestre (v. Schade, *Altd. Wb.*). On nierait l'origine romane du verbe *tum(b)er* que l'on serait encore obligé d'admettre ce fait historique que le *tum(b)eor* est un legs de la civilisation gréco-latine. Chez les Germains, Tacite (*Germ.*, 24) ne connaît d'autre spectacle que le *sweorda-gelâc*, la danse de l'épée. L'histoire nous apprend, au contraire, que le *tum(b)eor* est le descendant authentique du *saltator* romain et du κυβιστητήρ grec. Et voici une nouvelle preuve non seulement de cette descendance, mais aussi de l'étymologie que je propose : les anciennes gloses citées par Du Cange définissent turbinare par le verbe bas-grec ἐπιτροχίζω qui reproduit à peu près exactement la phrase ἐπὶ τροχοῦ δινεῖσθαι par laquelle Platon (*Euthyd.*, 294 E) décrit l'art difficile du κυβιστητήρ.

L'évolution des sens de la plupart des verbes de cette famille est si simple qu'elle ne demande guère d'explication. L'anc. franç. *tumer* réunit la signification première : « faire la culbute, tournoyer, danser, sauter » et les sens dérivés : (1) « tomber », (2) « faire tomber, renverser » > « verser à flots » ; il est analogue à *verser*, qui lui aussi signifie proprement « faire un mouvement circulaire » et que l'ancienne langue emploie très fréquemment pour dire « tomber » et « faire tomber ». Il ne paraît pas qu'on puisse séparer de *tumer* le franç. *tumber*, *tomber* et le prov. *tombar*, qui en partagent tous les sens, ni les verbes espagn. *tumbar* « tomber en roulant ; jeter quelqu'un par terre en luttant » ; port. *tombar* « tomber en roulant ; culbuter, abattre, renverser » ; cat. *tombar* « tourner ; renverser, faire tomber ». L'idée d'un mouvement rotatoire est nettement marquée dans les exemples suivants de l'anc. franç. *tumber* et de l'anc. prov. *tumbar* :

> Icellui Giraut donna audit Manson un si grant coup sur l'espaule que il le *tumba par troiz foiz* en la chariere
>
> (Ann. 1389, ex Reg. 137, ch. 34 ; God.).

> Tan gran colp sul cap li donec
> Que .III. *tums* li vay far *tumbar*
>
> (Guilh. de la Barre, 4437 ; Appel).

Pour *tum*, M. Appel hésite entre « culbute », « chute » et « fois ». Si *tum* signifiait « chute », *tumbar* aurait le sens moderne de *tomber* ; mais un seul coup, si grand qu'il soit, ne peut faire tomber un homme plus d'une fois. Si, d'autre part, le prov. *tum*, *tom* est synonyme du cat. *tom* « torno ; vuelta, tumbo ; vegada »

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

(Labernia), il corrobore, avec ce dernier, l'étymologie turbinare. Les verbes italiens *tomare* et *tombolare* ont un même sens : « andare a capo alla ingiù, alzando i piedi all' aria », qui évoque toujours l'image d'un *tum(b)eor* faisant la roue ou la culbute. Le roumain n'a emprunté, ou plutôt n'a conservé, que le substantif *tumbă* « culbute », qui se retrouve en espagnol, à côté de la forme masculine *tumbo*. Si toutes les autres langues romanes n'ont que la forme masculine du substantif verbal, c'est que le substantif féminin a cédé la place à son homonyme qui désigne un tombeau [1]. Que le gallo-roman ait possédé le déverbal féminin, cela paraît sûr, puisque le normand a *tombe* « chute » et l'ancien provençal *trastomba* « tour d'adresse ». Nous verrons tout à l'heure comment *tumbă* s'est fait accorder droit de cité en roumain. En attendant, il suffit de remarquer que toutes les formes verbales ou substantives avec *b*, ainsi que le franç. *tumer* et l'ital. *tomare*, portent dans leur signification des traces manifestes de l'origine que leur assigne l'étymologie turbinare.

Il n'en est pas de même du cat., espagn., port. *tomar*. L'emprunt de la forme secondaire avec *b*, originaire du domaine français, a permis à cette forme primitive *tomar* de se particulariser dans des sens qui ne rappellent plus sa signification étymologique. En catalan, *tomar* veut dire exceptionnellement « étendre les mains » ; ce sens s'explique aisément : le *tumeor* étendait les mains pour faire la culbute et la roue. Les anciennes images de *tumblers* reproduites par Strutt dans ses *Sports and Pastimes of the English People* (III, v) nous fournissent une preuve curieuse de l'exactitude de cette explication et font voir le rapport intime du cat. *tomar* et de l'ital. *tomare*. Mais comment *tomar* est-il devenu en espagnol et en portugais synonyme du verbe « prendre « ? M. Meyer-Lübke doute que l'idée de « prendre » soit sortie de celle d'« étendre les mains ». Ce développement de sens est en effet peu vraisemblable, l'idée de possession ne s'associant pas à l'acte d'étendre les mains pour faire des tours de souplesse et d'adresse. La marche sémantique de ce verbe n'a cependant rien de mystérieux. Tous les autres représentants de turbinare possèdent, ou ont possédé, le sens transitif de « faire tomber », et l'on passe de « faire tomber » à « prendre » par l'intermédiaire de l'idée de « faire tomber, abattre

1. Voir l'article suivant (§ 5).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

(une forteresse, une place, du gibier, des fruits, du bois, etc.) pour en prendre possession ». *Tomar* a suivi cette marche. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à traduire en espagnol et en portugais les expressions *prendre une place, prendre un vaisseau, prendre un criminel*. Les deux langues sont ici d'accord ; elles disent *prender* en parlant d'un criminel, *apresar* en parlant d'un navire, *tomar* en parlant d'une place forte. Même le verbe intransitif français *tomber* et son synonyme anglais *fall* équivalent à *ser tomado* :

> Quatre batailles perdues font croire que Rome allait *tomber*
> (Bossuet, *Hist. univ.*, I, 8).

L'espagn. *toma* et le port. *tomada* possèdent le sens spécial de « prise d'une place assiégée ». Le verbe anglais *tumble* a suivi, en parlant du gibier, la même marche que *tomar* ; il signifie « prendre (à la chasse) » dans des expressions comme *to tumble a hare, a partridge*. Le prov. *toumba* a fait la moitié du même chemin dans *toumba li civado* « couper les avoines », et *toumba* répond ici à l'anc. franç. *entomer* dans *entomer du bois*. Tout cela est simple et presque banal. Mais voici un fait curieux : *tomar* possède en portugais le sens de « relever, retrousser ». De « faire tomber » à « relever » il y a loin. Il est rare qu'un mot finisse par vouloir dire le contraire de sa signification étymologique ; c'est pourtant le problème que présente *tomar* pour ceux qui croient à l'étymologie tum(b) « chute ». Si, au contraire, *tomar* vient de turbinare il n'y a plus de problème : « relever, retrousser » n'est qu'une application particulière du sens général de « tourner », que conserve le verbe catalan *tombar*. *Tomar* est ici analogue à turbinatus « bouclé » (v. Du Cange) et surtout à l'anc. franç. *reverser* « retourner » > « retrousser ». Ce verbe *reverser* et son dérivé *reverchier* s'emploient, ainsi que le lat. *volvere*, l'angl. *turn over* et, plus rarement, *tumble*, pour dire « examiner » ; c'est également le sens du port. *tomar* dans *tomar contas* « examiner un compte, ou la conduite de quelqu'un », qui met en pleine lumière l'espagn. *tomar cuentas* « demander un compte, faire des reproches ». Il n'est pas nécessaire de pousser plus loin la preuve de l'identité de *tomar* et de *tomare*.

Les verbes germaniques de cette famille nous ramènent à la signification étymologique. L'anc. haut-allem. *tûmôn*, *tumôn* veut dire « rotari, circumire ». Les formes fréquentatives *tûmalôn*, *tuma-*

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

lôn aboutissent en allemand moderne à *taumeln* « chanceler », d'où *Taumel* « chancellement, vertige », et à *tummeln* « faire tourner en rond », d'où *Tummel* « vertige ». C'est l'idée d'un mouvement rotatoire à axe vertical qui domine aujourd'hui en haut-allemand ; cependant les noms *Taumeltaube, Tummeltaube* et *Tümmler* désignent, de même que l'angl. *tumbler,* le pigeon culbutant. Le moyen néerlandais, moyen flamand *tuymelen, tummelen* réunit les sens suivants : « volvere, volutare, circumagere, rotare ; rotari, volvi, petauristam agere ; in caput volvi manibus pedibusque adductis, praecipitari ». Tous les autres verbes germaniques sont synonymes de ceux que je viens de citer ; ils décrivent tous plus ou moins nettement un mouvement rotatoire et confirment ainsi l'étymologie turbinare. Mais le verbe anglo-saxon *tumbian* nous en fournit une preuve toute particulière. Il est très rare ; on ne le trouve que dans une des deux versions des Évangiles. Cette version remonte au IX^e^ siècle [1]. On en a conservé six manuscrits, dont le premier est de la fin du X^e^ siècle. Aucun de ces manuscrits ne reproduit la version dans toute sa pureté ; mais rien n'établit mieux leur origine commune que la manière dont ils traduisent le verbe *saltare* [2], employé quatre fois dans les Évangiles pour dire « danser ». Chacun des six manuscrits rend *saltare* par trois verbes différents, et, dans chacun des quatre passages, les six manuscrits présentent pour le choix du verbe un accord parfait. *Tumbian* se trouve dans les deux passages qui ont trait à la fille d'Hérodias [3] ; les deux autres verbes sont *fricia*n [4] et *saltian* [5]. Pas plus que *tumbian,* ces deux verbes ne se retrouvent ailleurs en anglo-saxon ; ils sont en effet empruntés au gallo-rom. *salter* et *friquer* (v. l'article sur *fricasser,* ci-dessous, § 8). Quant à *tumbian,* il est exactement synonyme non de *saltian* et de *frician,* mais de l'anc. français *tumber* ; quelques images primitives nous représentent la fille d'Hérodias comme une *tumbestre* qui se tient sur les mains, en train de faire la culbute [6]. L'autre version anglo-saxonne des Évangiles, glose interlinéaire en

1. Voir W. W. Skeat, *St. Mark,* iii.
2. Les deux versions anglo-saxonnes des Évangiles sont traduites du latin.
3. Mat., xiv, 6 : Die autem natali Herodis *saltavit* filia Herodiadis in medio, et placuit Herodi. Marc, vi, 22 : Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et *saltasset,* et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellae : Pete a me quod vis, et dabo tibi.
4. Mat., xi, 17 : Cecinimus vobis, et non *saltastis.*
5. Luc, vii, 32 : Cantavimus vobis tibiis, et non *saltastis.*
6. Ces images sont reproduites par Strutt, *op. cit.,* III, iv.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

northumbrien, faite par Aldred, prêtre du diocèse de Durham, et qui remonte aux environs de 950, rend *saltare* invariablement par *plaegan* (*plegan*) « jouer, gambader », d'où l'angl. *play*. Il est aussi question de la fille d'Hérodias, vers la fin du x[e] siècle, dans un des sermons d'Aèlfric, abbé d'Eynsham, près d'Oxford, et l'on constate que ce prédicateur célèbre, qui connaissait sans aucun doute la première version des Évangiles [1], ne se sert pour dire *saltare* que des verbes *plegan* et surtout *hleápan* [2]. De tout cela il ressort que le traducteur de la première version anglo-saxonne des Évangiles fait une distinction que ne suggèrent ni le texte latin ni le texte grec [3], que ne lui imposait pas l'Église anglo-saxonne et que quelques-uns de ses confrères paraissent ne pas avoir connue ou ne pas avoir approuvée. Il semble avoir été d'avis que *tumbian* seul convenait dans la description de tours d'adresse et de souplesse assez merveilleux pour arracher au roi Hérode la promesse de la récompense extraordinaire dont parle l'Évangile. Cette interprétation du texte sacré est très curieuse. Mais, ce qui est plus curieux encore, c'est que, d'après deux anciens manuscrits, un clerc français du moyen âge a employé *tumber* précisément là où le traducteur anglo-saxon se sert de *tumbian*, c'est-à-dire en parlant de la fille d'Hérodias. Godefroy tire d'un de ces manuscrits les deux exemples suivants :

> Si prist sa fille qui bien saveit et treschier et *tumber*
> (*De S. Jean-Bapt.*, Richel. 19525, f° 38 v°).
>
> Si commença a baler et a *tumber* (*Ib.*).

Le second manuscrit, qui est conservé en Angleterre, pourrait être une copie du premier ; Strutt (*op. cit.*, p. 293) en parle ainsi :

« I have before me a MS. of the Harleian Collection (No. 2253,

1. Cette version avait cours, comme le prouve la localisation des manuscrits, dans tout le sud de l'Angleterre, de Cantorbéry à Bath et à Exeter.

2. Voir *The Homilies of the Anglo-Saxon Church*, éd. B. Thorpe, 1844, vol. I, pp. 480, 482, 488. *Hleápan* « courir, bondir, sauter » > angl. *leap* « bondir, sauter» est identique à l'allem. *laufen* « courir ». Évidemment Aelfric, en substituant *hleápan* à *tumbian*, croit traduire plus fidèlement le texte sacré. *Tumbian* lui était familier, car on lit dans sa *Grammaire latine* (9, 3) : « Tumbere oðde gligman *histrio* ». Il savait également que *hleápan* n'était qu'un pis-aller ; sa *Gram. lat.* (30) nous en donne la traduction exacte : « Ic hleápe *salio* ».

3. De même Ulfilas emploie partout *plinsian*, qui est un emprunt slave. Mais

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

fol. 45), in French, in the thirteenth century, written by some ecclesiastic, which relates to the church fasts and festivals. Speaking of the death of John Baptist, and finding this tumbling damsel to have been the cause, the pious author treats her with much contempt as though she had been one of the dancing girls belonging to a company of jugglers... He says of her, « Bien saveit treschier e *tumber* ».

Ainsi, non seulement *tumbian* et *tumber* sont exactement synonymes, mais ces verbes se trouvent tous deux employés pour donner du texte des Évangiles une interprétation identique et qui est loin d'être banale. Ne faut-il pas supposer que, dans cet emploi, un de ces verbes ait été imité de l'autre ? Le clerc français serait-il allé emprunter à l'Église anglo-saxonne une interprétation du texte sacré que, vers l'an 1000, le prêtre Aldred et l'abbé Aelfric ignoraient ou rejetaient [1] ? N'est-il pas plus vraisemblable que cet emploi du verbe gallo-roman *tumber* datait de loin, et qu'en écrivant *tumbian* le traducteur anglo-saxon, savant religieux à qui la civilisation gallo-romane devait être familière, qui avait sans doute fait le voyage de Rome et reçu, en chemin, l'hospitalité de ses confrères gallo-romans, s'est conformé à une tradition de l'Église gallicane ? Puisqu'il nous est interdit de croire que *tumbian* remonte au germanique primitif et que l'anc. haut-allem. *tumôn* ait existé avant le VII[e] siècle, la probabilité que *tumbian* est ici, pas plus tard que le IX[e] siècle, imité de *tumber* contribue puissamment à établir l'étymologie turbinare.

On devine comment ce verbe s'est propagé de bonne heure par toute l'Europe occidentale. Il n'a pas fait son tour d'Europe tout seul. Le verbe joculare ou l'un de ses dérivés joculator, jocularis ont passé dans les mêmes langues (le roumain excepté), à la même époque reculée et pour les mêmes causes. En voici les principaux représentants germaniques : anc. haut-allem. *gougulâri* (> allem. mod. *Gaukler*), *gougelan*, *goukelôn* (> allem. mod. *gau-*

un des passages qui ont rapport à la fille d'Hérodias (Mat., xiv) manque dans le texte gothique.

1. Wycliffe la rejettera en 1389 ; il écrira trois fois *leap* et une fois (Luc, vii, 32) *daunse*. *Tumblen* figure cependant une fois (Mat., xiv, 6) dans une des éditions postérieures. Ajoutons qu'après Wycliffe, *leap*, qui n'a jamais bien traduit *saltare*, est définitivement rejeté à son tour en faveur du nouvel emprunt français *dance*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

keln) [1] ; néerlandais *goochelen* ; danois, norvégien *kogle* (et *giögle*), *kogler* ; islandais *kukl*, *kuklari* ; anglo-saxon *geogelere*. Le *jogleor* et le *tum(b)eor* sont à peu près inséparables ; une même personne exerce quelquefois les deux arts. Puis aux verbes joculare et tum(b)are vient s'ajouter saltare ; ce troisième verbe a passé, lui aussi, à la même époque, non seulement en anglo-saxon (v. plus haut), mais en haut-allemand (*salzôn* « danser »). La propagation de ces mots *tum(b)are*, *saltare* et *joculare* fut l'œuvre des histrions gallo-romans dont Paul Meyer (*Romania*, 1876, p. 260) a résumé l'histoire en ces termes : « Des témoignages plus d'une fois recueillis, et qui se suivent depuis la fin de l'Empire romain jusque bien avant dans le moyen âge, nous font connaître l'existence d'une classe d'individus désignés sous les noms antiques de *scurrae*, *thymelici*, *histriones*, enfin de *joculatores*, amuseurs publics qui, par des divertissements variés où *les tours d'acrobates tenaient autant de place que la musique et le chant*, égayent les oisifs sur les places publiques et dans les villas. Ils se multiplient à mesure que le goût s'abaisse... Ils traversent, sans disparaître, les misères des temps mérovingiens et carolingiens. Nous les retrouvons au XI[e] siècle, florissant par toute la Gaule, mais particulièrement au Sud ». Ajoutons que les misères de l'époque antérieure avaient exilé en grand nombre ces *joculatores*. De la Gaule septentrionale ils avaient passé dans les pays germaniques. On les voit en Angleterre dès le VIII[e] siècle ; et les nombreuses miniatures de danseurs, de *tumblers*, de *jugglers* et de meneurs d'ours qui ornent, à partir du XI[e] siècle, des manuscrits en langue vulgaire comme en latin, témoignent de leur popularité croissante auprès de ce nouveau public [2]. « Ce sont dans la vie anglaise des figures nouvelles, dit E. K. Chambers, et elles indiquent que la fusion de l'amuseur germanique (*scôpa*, *gligman*) avec l'amuseur latin avait commencé.

1. Dans l'Allemagne centrale, *j* initial devient souvent *g* (cf. *Gar* < *Jahr*, *Gauner* < *Jauner*), et *gougelâre* est attesté dans ce domaine dès la période ancienne. C'est la forme allemande qui a passé en scandinave et en néerlandais. Cette étymologie, qui a pour elle l'autorité de Schade, n'est pas douteuse. Il est vrai que Kluge est disposé à la contester, mais Kluge s'est trompé plus d'une fois sur l'étymologie de mots d'emprunt d'origine ancienne, en voulant tout rapporter à un radical germanique. Notons bien que c'est au gallo-roman que l'anglo-saxon a fait son emprunt.

2. Voir E. K. Chambers, *The Mediaeval Stage*, I, 33 ; et J. Strutt, *op. cit.*, III, ch. 3-5.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Jusqu'à un certain point, l'Église en était responsable. La conversion de l'Angleterre [à la fin du VI^e^ siècle] avait ouvert les îles éloignées à la civilisation latine en général ; et l'on ne saurait s'étonner de voir les *mimi*, en même temps que les prêtres, se porter en foule dans ces nouveaux champs d'entreprise... Les archives littéraires des Germains continentaux sont beaucoup plus maigres que celles des Anglais. Mais parmi eux aussi, les traditions latines et les traditions barbares semblent s'être fondues dans le joculator. » En effet, les joculatores, que rien n'empêchait d'exercer leur art à l'étranger, car ils n'avaient pas besoin de parler la langue des spectateurs, ont fini par devenir, et cela avant le X^e^ siècle, les amuseurs par excellence de toute l'Europe occidentale. Et qui dit joculatores dit *tum(b)eors* [1]. Donc les *tum(b)eors* étant partout et toujours les bienvenus, le roum. *tumbă* n'est pas plus surprenant que l'anglo-saxon *tumbian* et l'anc. haut-allem. *tumôn*.

§ 5. — *Tombe.*

FAMILLE ÉTYMOLOGIQUE : franç. *tombe*, prov. *tomba*, cat. *tomb* (> ital. *tomba* ; espagn., port. *tumba*).

Étymologie à rejeter. — Lat. vulg. tumba, emprunté du grec τύμβος : Diez, *Etym. Wb.*, 320. Il y a lieu de croire que le hasard nous a joué ici un tour peu commun en donnant à des mots qui n'ont aucun rapport l'un avec l'autre une ressemblance superficielle de forme et de sens. Il est vrai qu'une différence de genre sépare nettement tumba de τύμβος ; mais, tout en la faisant remarquer et en la traitant très justement d'étonnante, Diez enregistre cette étymologie en deux lignes, sans la soumettre au moindre examen critique. Je m'empresse d'ajouter que je n'aurais pas songé non plus à la révoquer en doute si des recherches entreprises sur l'origine du verbe *tomber* ne m'avaient obligé à passer en revue l'histoire de tous les homonymes du déverbal *tombe*, et n'avaient fini par me convaincre malgré moi que tumba ne peut venir de τύμβος. Ce dernier, qui désigne proprement le lieu où l'on brûlait les

1. Le *tum(b)eor* compte parmi les ancêtres du *jogleor*. La forme *jogleor* ne peut pas remonter jusqu'à l'Empire. Si le mot joculatorem avait été employé par le peuple à cette époque reculée, il aurait donné **joilleor* > **jouilleur* ou bien, le c tombant comme dans jocus > *jeu*, **joleor* > **jouleur*. Cf. l'ital. *giullare*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

cadavres, possède les sens suivants : (1) « tertre élevé sur les cendres d'un cadavre », (2) « lieu de sépulture », (3) « pierre tombale ». Comment tirer de là le lat. vulg. tumba : (1) « area », (2) « villa, casa », et l'ital. *tomba* : (1) « cour », (2) « maison de ferme », (3) « excavation creusée dans le sol, où l'on dépose le grain pour le conserver » ? Si le τύμβος n'a rien de commun avec l'aire ou la cour, c'est par le sens aussi bien que par le genre que tumba se sépare de son prétendu primitif grec.

Étymologie proposée. — On est d'accord pour tirer des verbes *tumbar*, *tomare*, *tomar*, que je fais remonter à turbinare (voir l'article précédent, § 4), les substantifs espagn., roum. *tumba* ; espagn. *tumbo* ; port. *tombo* ; ital. *tomo* ; prov. *tom*, *tum* « culbute » et cat. *tom* « torno ; vuelta, tumbo ; vegada » (Labernia). Tous ces noms, ainsi que l'allem. *Taumel* « vertige », qui renferme le même radical, ont pour signification primordiale l'idée de « rotation ». Il paraît y avoir loin de cette idée à celle de « cour, aire », que possède le lat. vulg. tumba, ital. *tomba*, et à celle de « vase à boire », que partagent le lat. vulg. retumba, l'anc. prov. *retomba* et l'anc. franç. *retombe*. Il y a pourtant un moyen très simple de mettre en rapport toutes ces idées différentes, c'est de rappeler que le grec δῖνος réunit les sens que voici : (1) « rotation », (2) « vertige », (3) « aire, cour circulaire où les bœufs dépiquaient le grain », (4) « grand gobelet de forme ronde ». Puisque *tumbare < turbinare traduit parfaitement le verbe grec δινεύω, on ne voudra pas refuser aux déverbaux *tumba*, *tumbo* les sens du nom δῖνος. Cf. le lat. turbo : (1) « tourbillon », (2) « tout objet de forme arrondie », (3) « mouvement circulaire, circonvolution, rotation ». Les exemples du bas-lat. tumba que Du Cange tire de Petrus Crescentius (*curiae sive tumbae ; tumbae seu areae et curiae*) nous autorisent à croire que l'ital. *tomba* était synonyme de *corte* à l'époque où celui-ci désignait « quel ricinto di siepo o di muro, che comprendeva case, orti, e altre appartenenze della villa » (*Vocab. della Crusca*). On reconnaît facilement dans ce sens une application de l'idée d' « enceinte circulaire » et en même temps l'origine du sens de « casa, villa » ; *tomba* est ici analogue au franç. *ferme*, qui présente le passage de l'idée de « fonds de terre » à celle de « bâtiments de ferme ». L'idée d'« objet de forme arrondie », qui rend compte de *retombe* « vase à boire » et du niçois *tomo* « flacon », se retrouve dans l'ital. *tombolo* « cosa rotonda ; massa della polenta »,

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

que Caix (*Studi di etim.*, 631) fait venir de tumulus, mais qui est le même mot que *tombolo* « culbute », et dans l'espagn. *tumbo* « libro de pergamino antiguo de los que se hallan en las iglesias, monasterios, etc., y donde estaban copiados á letra los privilegios y demas escrituras de sus pertenencias », port. *tombo* « plan terrier; cadastre, cartulaire »; ces mots sont analogues au franç. *rôle*, surtout dans *les rôles de chancellerie*. Ne faut-il pas citer également ici l'espagn., port. *tomo* « grosseur d'un corps », que Diez (*Etym. Wb.*, 492) et Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 9777) identifient sans aucune vraisemblance au mot savant *tomo* « livre » < lat. tomus, mais qui est synonyme du franç. *rondeur* « qualité de ce qui est bien rempli » et *rotondité* « corpulence » ? Et le prov. *toma* « fromage mou, fraîchement caillé » (> sicil., calabr., piém. *tuma*, suisse *toma*) n'est-il pas aussi le déverbal de *tomar* « prendre » (Levy, *Prov. Sup.-Wb.*) > *touma* « se bien cailler, en parlant du lait » (Mistral) ? Le franç., prov. *prendre* possède le sens de « se cailler ». Littré dit qu'en vieillissant et en se durcissant la *tomme* prend le nom de fromage.

Turbinare et ses représentants romans sont également synonymes du verbe latin volvere « tourner », d'où la langue vulgaire a tiré *volvitum > *vôltum > anc. franç. *volt* « voûté, courbé, bombé » et *volvita > *volta > anc. franç. *volte* (> angl. *vault*) « voûte, salle voûtée, bâtiment voûté ». Aussi est-il permis de croire que tumba a suivi quelquefois la même marche que volta. C'est en effet ainsi que s'expliqueraient l'anc. franç. *tombe*, *tumbe*, « toiture », proprement « voûte », l'anc. franç. *retombe* « a flat vault, or a room that's made vault-wise » (Cotgrave), *retumbe* « coupole » (Godefroy), et l'ital. *tomba* « caveau où l'on conserve le grain ». Ces mots sont analogues à certains dérivés du lat. camera « voûte », comme l'ital. *camerella* « ruche », *camerino* « cottage », le bourbon. *chambara* « grenier à foin » et l'espagn. *camaranchon*, *caramanchon* « grenier à foin ».

Restent les synonymes de τύμβος. Est-il permis de leur attribuer la même origine? Sans doute le verbe tumbare remonte plus haut que le Ve siècle, au début duquel le bas-lat. tumba est attesté pour la première fois, dans la *Passio Hippolyti* de Prudence. Mais quelle est au juste la signification de ce mot? Selon le *Dictionnaire général*, le lat. tumba aurait la même signification que le franç. *tombe* : « fosse recouverte d'une table de pierre, de marbre,

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

qui contient un mort ». Cela ne paraît pas exact ; le mot français a changé de sens, même pendant la période littéraire. Il désignait autrefois non pas la fosse, mais la table de pierre dont la fósse est recouverte, et surtout un monument élevé au-dessus de la fosse :

> Et li fu faite *tombe* biele et riche, tele qu'il afferoit à roi
> (XIII[e] s. ; *Chr. de Rains*, 82).

Si ce dernier sens appartient aujourd'hui exclusivement à *tombeau*, c'est que le dérivé, comme tant d'autres composés en -ellus, a cessé d'être diminutif pour prendre la place du simple. Furetière nous dit que *tombe* signifiait autrefois proprement un sépulcre de pierre. Cela ressort également de l'emploi qui en est fait dans l'ancienne langue pour désigner une sorte de châsse en forme de tombeau :

> Joyaux d'eglise, comme *tombes*, chasses, croix, encensiers, ou autres joyaux accoutumez a faire pour servir sainte eglise
> (Août 1355, *Ord.*, III, 11 ; Godefroy).

Du Cange cite un exemple parallèle du bas-lat. tumba. On peut dès lors se demander si le lat. vulg. tumba et l'anc. franç. *tombe* ne seraient pas analogues à l'angl. *vault*, emprunté de l'anc. franç. *volte*, et qui, sans avoir perdu le sens de « saut » (cf. *tumba* « culbute »), s'emploie fréquemment pour dire « cave, caveau » et « construction souterraine pour la sépulture ». L'ital. *volta* réunit les sens de « rotation », de « voûte » et de « cave ». Le prov. *tom* et l'espagn. *tumba* signifient « culbute » et « tombeau ». *Vault* est le mot propre pour traduire *tombeau de famille*. Dans le *Dictionnaire italien* de Baretti on lit : « *Tomba*, a vault ». C'est également le sens du languedocien *toumbo* : « un caveau mortuaire, une tombe maçonnée, et non pas une simple fosse, que l'on appelle un *cros* » (D'Hombres et Charvet, *Dict. langued.-franç.*). Il est vraisemblable que *toumbo* a eu la même signification primitive que *vault* ; cf. prov. *tomba volta* (Levy, *Prov. Sup.-Wb.*). L'espagn. *tumba* vient confirmer cette supposition : il garde des traces incontestables d'une origine semblable. Voici les définitions qu'en donne l'Académie Espagnole : (1) « Un género de arca, *cuya tapa está en forma de arco*, y se pone sobre la sepultura de algun difunto ó debajo del ataud cuando se le oficia su entierro » ; (2) « La cubierta ó cielo de algunos coches ó cosa semejante que tienen la figura de tumba.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Camera ». Dans ce dernier sens, qui n'est probablement pas dérivé du premier et qui se retrouve dans l'espagn. *tumbon* « coffre à couvercle bombé », l'espagn. *tumba* se rapproche de l'anc. franç. *tombe* « toiture », *retombe* « chambre voûtée », *retumbe* « coupole ». Mais le premier sens paraît remonter très haut. On lit dans Du Cange :

> TOMBA. Pactus Legis Salicae, tit. 58, § 5 : *Si quis tombam super mortuum hominem expoliaverit*, etc. Codd. alii, *Tomolam* ; Lex vero Salica, tit. 57, § 2, *Tumulum* habet. Exteriorem sepulcri partem, sive cooperculum hic intelligit Eccardus, quod olim sepulcra pretiose quandoque exornarentur.

Dans cet exemple, qui est de la fin du v^e^ siècle, tomba ne peut signifier ni « fosse » ni « table de pierre ». Mais remontons encore plus haut. Saint Jérôme, mort en 420, nous a légué l'exemple que voici :

> Sepeliantur cum Gog, et in *tumba* sepulturae illius retrudantur
> (*In cap. XXXIX Ezechielis*).

Cet exemple paraît au premier abord un peu bizarre : on dirait bien en bon latin *in loco sepulturae,* mais non pas *in tumulo sepulturae* ni *in sepulcro sepulturae*. En effet, il ne s'agit pas ici d'un sépulcre dans le sens ordinaire du mot, ni d'un véritable enterrement, car Jérôme voit dans *Gog et multitudo ejus* une représentation mystique de la *pravitas haeretica*. On ne peut se dispenser de lire une partie de son commentaire, qui porte non seulement sur le texte hébreu de ce chapitre de la prophétie d'Ézéchiel, mais aussi sur la version des Septante, qui en diffère radicalement pour certain détail dont dépend l'interprétation du mot *tumba*. Voici d'abord sa traduction du verset 11, dont les variantes sont tirées de la version des Septante :

> Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum sepulcrum in Israel : vallem viatorum ad Orientem maris, quae obstupescere facit praetereuntes (sive πολυάνδριον eorum qui venerint ad mare ; et *aedificabunt per circuitum os vallis*) ; et sepelient ibi Gog, et omnem multitudinem ejus ; et vocabitur vallis (sive GE) multitudinis Gog.

Après avoir commenté le texte hébreu, il continue ainsi :

> Caeterum Septuaginta transtulerunt, *polyandrion eorum qui venerint ad*

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

mare; et aedificabunt in circuitu introitum vallis. Labor enim est eorum qui egrediuntur de urbibus Israel, ut omnem introitum et exitum haereticae pravitatis qui venerant ad mare, et amaritudine illius delectabantur, undarumque molibus et crudelitate naufragii, claudant, et circumaedificent, et in voraginibus terrae sepeliant, ne ultra exire valeant, et aliquos sua fraude decipere. Ibi ergo sepelient Gog, et omnem multitudinem ejus, qua semper Haeretici delectantur. Et vocabitur nomen vallis illius, in qua Gog sepultus est, *multitudinis ge*, sive πολυάνδριον, hoc est sepulcrum plurimae multitudinis... Post necem autem et interfectionem sive sepulcrum Gog, eligentur viri Ecclesiastici, qui hoc habeant studii, ne quid in terra Israel maneat sordium pristinarum, ne quid morticinum, qui lustrent terram, et requirant mortuos, et sepeliant, ut videlicet mundetur terra Ecclesiae. Sin autem post septem menses, quando debent esse cuncta purgata, hi qui terram peragrant atque circumeunt, in aliquo os hominis, hoc est, duritiam haereticae pravitatis, sive morticinum quid doctrinae pristinae viderint remansisse, ponent juxta illud, sive aedificabunt, titulum : ut postquam notati fuerint qui hujuscemodi sunt : tunc vel emundentur, vel sepeliantur cum Gog, et in *tumba* sepulturae illius retrudantur.

Pourquoi Jérôme dit-il *in tumba*, et non *in tumbam... retrudantur* ? Parce que l'hérésie, partout où elle se trouve, est déjà dans cette enceinte mystique dont l'Église (ii qui egrediuntur de urbibus Israel) l'a entourée. Jérôme n'aurait pu écrire *in tumbam* sans se contredire ; il vient en effet d'écrire : *aedificabunt in circuitu introitum vallis... ut omnem introitum et exitum haereticae pravitatis... claudant, et circumaedificent... ne ultra exire valeant*. De cela il ressort nettement que *in tumba* signifie *in circuitu* et que Jérôme a employé le mot vulgaire *tumba* pour ne pas répéter une troisième fois le terme classique *circuitum*. On voit tout de suite l'importance de cet exemple : il donne le coup de grâce à l'étymologie τύμβος en établissant la signification première du bas-lat. *tumba* « area » et de l'ital. *tomba* « cour » : « quel ricinto di siepe o di muro, che comprendeva case, orti, e altre appartenenze della villa ».

Jérôme avait pour contemporain Prudence, qui a écrit les vers suivants :

> Sunt et muta tamen tacitas claudentia *tumbas*
> Marmora, quae solum significant numerum
> (*Passio Hippol.*, 9-10).

Le poète parle des tombeaux des martyrs qu'il a vus à Rome.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Dans les dix-huit premiers vers il n'emploie pour les désigner pas moins de cinq termes différents : tumulus, sepulcrum, tumba, moles, monumentum. On sait que les tombes des premiers chrétiens étaient des caveaux creusés dans le roc, fermés d'une grande pierre et qui contenaient quelquefois un grand nombre de morts. Prudence mentionne un tombeau où étaient enterrés soixante martyrs sans nom. Peut-on imaginer à tumba, dans les vers que je viens de citer, un sens plus naturel que celui de « caveau » ou de « tombeau recouvrant un caveau » ? Chaque tumba est fermée, et non seulement recouverte, par une table de marbre (*claudentia tumbas Marmora*), et contient un certain nombre de morts (*muta... Marmora, quae solum significant numerum*). Tumba ne peut signifier « tertre ». Il est à peu près certain que ce mot désigne dans les vers de Prudence un caveau, un tombeau recouvrant un caveau, ou une fosse. Mais l'expression *tomba super mortuum hominem*, employée, aux environs de 490, dans le pacte de la *Loi salique*, ne nous défend-elle pas de donner à *tumba* le sens de « fosse » vers l'an 410 ? De plus, comment croire à cette marche sémantique : « fosse recouverte d'une table de pierre » (v^e^ s.) > « monument funéraire élevé au-dessus d'une fosse ou d'un caveau » (franç. *tombe*, XIII^e^ s., v. plus haut) > « fosse recouverte d'une table de pierre » (*Dict. gén.*) ? Évidemment, le sens de « fosse » ne convient pas plus que celui de « tertre ». Nous voilà donc réduits aux deux sens de « caveau » ou de « tombeau recouvrant un caveau ». Le fait que τύμβος était employé pour désigner, entre autres choses, une simple table de pierre, indique combien il était éloigné de l'un ou de l'autre de ces sens. On ne voit pas bien non plus pourquoi on aurait emprunté ce mot grec, ni, si on l'avait emprunté, pourquoi il aurait changé de genre. Ce n'est certes pas un legs du christianisme : τύμβος incarnait l'idée de crémation que les premiers chrétiens regardaient comme essentiellement païenne, et il ne figure pas une seule fois dans le Nouveau Testament. Pourquoi alors ne pas voir dans tumba le déverbal de *tumbare < turbinare, d'où l'on tire si facilement les deux idées « d'enceinte circulaire » et de « construction voûtée » ?

§ 6. — *Étourdir*.

FAMILLE ÉTYMOLOGIQUE : franç. *étourdir* (> prov. *estourdir* ; anc.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

espagn. *estordir*; cat., espagn., port. *atordir, aturdir*), ital. *stordire*.

Étymologies à rejeter. — 1. Lat. torpidus « engourdi » : Diez, *Etym. Wb.*, 308. Ce primitif, avec o ouvert, ne convient pas pour la formè.

2. Lat. turdus « grive » : W. Foerster, *Zeitschr. für rom. Phil.*, II, 84 ; Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 8999. Diez avait repoussé cette étymologie et Foerster n'apporte aucun argument nouveau pour l'appuyer ; il ne fait que ruiner l'étymologie de Diez. Dans le *Dictionnaire général* on lit, à l'historique d'*étourdir* : « Origine incertaine. S'applique surtout en anc. franç. à l'action du vin sur le cerveau, ce qui semble appuyer l'opinion de ceux qui y voient un composé avec la particule *é-* (lat. ex) et *tourd*, grive (cf. la locution *soûl comme une grive*) ». Mais la fréquence des exemples où *étourdir* s'applique à l'action du vin sur le cerveau n'a aucune importance, si le vin est la cause la plus fréquente de la stupeur. On ne saurait certainement pas affirmer que le verbe *étourdir* s'applique mieux en ancien français à l'action du vin qu'aux autres causes. Et, d'autre part, là où il ne s'agit pas de l'action du vin, *étourdir* ne fait jamais penser à l'ivresse. On n'a qu'à lire les exemples des mots de cette famille enregistrés par Godefroy (*estordir, estordissement, estordison, estourdi, estourdion*) pour voir que l'idée qu'ils suggèrent est surtout celle d'un ébranlement du cerveau causé par un coup violent ou par une forte commotion. Il en est de même de *stordire* et d'*aturdir*. Voici les définitions de l'Académie della Crusca : *stordire*, v. trans. « far rimanere attonito, sbalordito » ; v. intrans. « sbalordire, rimanere attonito o per romore o per colpo che t'abbia rintronato il capo, o per qualche impensato e maraviglioso avvenimento ». Ce verbe n'a évidemment rien à voir avec le substantif *tordo* « uomo semplice ». On a cité à l'appui de l'étymologie turdus la locution *tener cabeza de tordo*. Cette locution n'a aucun rapport avec l'ivresse ; elle marque tout simplement un défaut de réflexion. Si on peut la traduire par « être étourdi », c'est qu'avec le temps le sens de l'adjectif-participe *étourdi* s'est beaucoup affaibli. *Tener cabeza de tordo*, c'est avoir une tête de linotte. Et l'on n'a jamais expliqué comment on peut passer du sens faible d'« être irréfléchi, être niais » à la signification très forte que conservent encore aujourd'hui *étourdir*, *stordire* et *aturdir* : « causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble ou en suspend les fonctions » (Littré), ni comment on

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

peut faire sortir d'une idée aussi vague le sens technique de l'anc. franç. *estourdison*: « tournis des moutons » et du substantif moderne *étourdissement*, employé comme terme de pathologie pour désigner le vertige [1].

Étymologie proposée. — Je voudrais établir définitivement l'étymologie * exturbidire, proposée par Gröber (*Archiv f. lat. Lexicogr.*, VI, 136). On ne lui a trouvé qu'un seul défaut : la difficulté phonétique de passer de *extu rbidire à l'ital. *stordire*. Mais en soulevant cette objection, M. Meyer-Lübke me paraît peu conséquent. Il enregistre dans son *Etymologisches Wörterbuch* les étymologies suivantes : malehabitus > anc. ital. *malatto*, debita > anc. ital. *detta*, crepitare > ital. *crettare*, trepidus > ital. (*cu*)*trett*(*ola*), *volvita > *volta > ital., prov., cat., port., *volta*, espagn. *vuelta*, *volvitare > *voltáre > ital. *voltare*, franç. *voûter*, cat. *voltar*. Ces exemples de syncope nous défendent de repousser *exturbidire *Volvita > *volta paraît indiquer que la syncope a pu se produire partout. Mais, comme le remarque Gröber, l'*u* d'*aturdir* et le changement de préfixe trahissent l'emprunt français. Et quand même la syncope ne pourrait pas se produire dans le domaine italien, il ne faudrait pas rejeter *exturbidire ; l'ital. *stordire* serait l'un des nombreux emprunts faits par cette langue au gallo-roman.

Pour le sens, on admet que cette étymologie convient parfaitement. C'est pourquoi je me borne à signaler deux ou trois preuves qui rattachent *étourdir* à *turbare* [2]. Le franç. *étourdir* traduit exactement le bas-lat. *turbare* « omnem animi sensum caedendo auferre » (Du Cange) et le prov. *estourba* « étourdir, assommer » (Mistral). L'Académie Espagnole définit ainsi *aturdir* : « Perturbar los sentidos. Perturbare ». Et *aturdirse* partage avec *turbarse* le sens de « perdre contenance, s'intimider, perdre la carte ». Enfin, voici une preuve qui a dû échapper à tous ceux qui ont parlé de l'étymologie d'*étourdir* :

1. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 8339) se trompe en tirant de sturnus « étourneau » le vénitien *stornir*, lomb. *storni*, frioul. *sturni* « étourdir », obwald. *sturni* « renverser », anc. ital. *storniment*, frioul. *sturniment* « vertige », sic. *sturnari* « étourdir », ital. *capostorno* « vertige, encéphalite, tournis des moutons ». Tous ces mots sont dérivés de tornus (v. Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 8796). Cf. franç. *tournis* « vertige », *tournoiement* « vertige », anc. franç. *estorner* « faire tourner, secouer, renverser ».

2. On en trouvera d'autres dans la note suivante sur *toucher* (§ 7).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

l'anc. franç. *estourdion* réunit les sens de « tourbillon » et d'« étourdissement, coup violent qui étourdit » (Godefroy). Ce mot ne suffit-il pas à lui seul pour réfuter l'étymologie turdus et pour établir l'étymologie *exturbidire? Qui voudrait voir dans le sens de « tourbillon » une idée dérivée de turdus « grive »?

§ 7. — *Toucher*.

Famille étymologique : franç. *toucher* (> angl. *touch*); ital. *toccare*; roum. *tocá*; prov., cat., espagn., port. *tocar*.

Étymologies à rejeter. — 1. Germ. *tukkôn, forme intensive de *tiuhan* (allem. *ziehen*) « tirer » : Diez, *Etym. Wb.*, 320. Le *Dictionnaire général* enregistre cette étymologie à défaut d'une meilleure. Pour Körting (*Lat.-rom. Wb.*, 9802), la différence de sens entre le germanique et les langues romanes présente une difficulté insurmontable. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 8767) repousse *tukkôn non seulement pour le sens, mais aussi au point de vue formel, le roumain n'ayant pas d'éléments germaniques anciens.

2. Lat. vulg. *tudicare « leviter tundere » : Boucherie, *Rev. des lang. rom.*, V, 350; Nigra, *Archiv. glott. ital.*, XIV, 337. M. Meyer-Lübke déclare ce primitif inadmissible pour le sens.

3. Onomatopée toc : Schuchardt, *Zeitschr. für rom. Phil.*, XXII, 397; Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 8767. Je pourrais me contenter de citer ici le *Dictionnaire général* (Traité de la form. de la lang. fr., § 32) : « L'explication par l'onomatopée de tel ou tel mot n'est qu'une hypothèse provisoire destinée à disparaître un jour devant une étymologie définitive ». Mais il est facile de montrer que *toucher* ne peut venir de toc. L'hypothèse de Schuchardt a en effet deux défauts : 1°) L'italien présente *o* fermé; 2°) Les formes françaises *toquer* et *toucher* ne peuvent avoir toutes les deux une même origine populaire. Schuchardt n'écarte pas la première objection en disant que le provençal *toco* a *o* ouvert. En réalité le provençal hésite entre *o* ouvert et *o* fermé (v. Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 8767), et cette hésitation vient confirmer, on le verra tout à l'heure, l'étymologie que je propose. Mais il n'en serait pas ainsi que l'on ne pourrait toujours pas passer de l'*o* ouvert de toc à l'*o* fermé de l'ital. *tocca*. — La seconde objection n'est pas moins solide ; il est de l'essence d'une onomatopée, dont la signification est déterminée par la

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

forme, de garder cette forme imitative, et tant qu'elle la conserve, elle ne peut pas prendre de sens détournés qui en feraient oublier l'origine. Du reste, je tombe d'accord avec Schuchardt quand il dit : « Comme à Nigra, il me répugne de faire dériver ce mot de l'allemand, surtout parce qu'on ne voit pas bien comment les Romans se seraient trouvés dans la nécessité d'aller emprunter pour une idée de ce genre une expression étrangère ». Mais y a-t-il aucune apparence que les Romans aient dû recourir à une onomatopée pour exprimer cette idée ? Quel verbe onomatopéique a pu être appelé à jouer un rôle aussi important dans l'histoire de la civilisation romane ?

Il importe enfin de distinguer la véritable onomatopée que l'on observe dans la phrase *le cœur me toque* du verbe *toquer* qu'enregistre le *Dictionnaire général*. Ce dernier est, comme *moquer* (v. mes *Rech. phil. rom.*, § XVI), un emprunt au provençal. Cela saute aux yeux dans la locution *qui toque l'un toque l'autre*, calquée sur le prov. *quau toco l'un toco l'autre*. Il apparaîtra dans la suite que le néologisme *il est toqué* répond au prov. *es touca* (*de la luno*, etc.) et que *touca* a ici une signification tout autrement profonde que celle de l'onomatopée. Cet emprunt remonte d'ailleurs au XV^e^ siècle et l'on ne saurait s'étonner de le trouver dans les vers d'Octavien de Saint-Gelais :

> Lors m'atourna de son vieil couvrechief
> Et me *toqua* tantost après le chief
> D'une fièvre quartaine moult poingnante
> (*Sej. d'hom.*, Godefroy).

C'est aussi au XV^e^ siècle que les auteurs du *Dictionnaire général* ont été obligés de remonter pour trouver un exemple de *toquer* dans le sens de « toucher ». On ne risque pas de se tromper en y voyant également un emprunt fait au provençal.

Étymologie proposée. — Je pense que *toucher* a une origine semblable à celle de *tomber* (v. ci-dessus, § 4). La formation de la spirante w et la chute de l'R s'expliquent de la même façon dans la série turbicare > **turbcare* > **turwcare* > **tuwcare* > **toccar-* > *toucher* que dans la série turbinare > **turbnare* > **turbmare* > **turwmare* > **tuwmare* > *tomer*. Aussi ces deux étymologies se confirment-elles réciproquement. L'u de **tuwcat* passe à ǫ ouvert dans le prov. *toca* > *toco* sous l'influence de la labiale suivante. On observe le

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

même changement du timbre de la voyelle dans cŭperat > *cǫbra*, ōvum > *ǫu*, plŭvia > *plǫia*, redŭplat > *redǫbla*, sŭperat > *sǫbra*. Il est vrai que M. Thomas ne croit pas à l'influence de la labiale dans cŭperat, sŭperat; d'après lui, cŭperat aurait été contaminé par cŏperit, et *sǫbra* se serait modelé ensuite sur *cǫbra* (v. *Nouv. Ess.*, 339). Si je partageais cette manière de voir, je dirais que *tocar* < turbicare s'est confondu avec *tocar*, formé sur toc. Mais rien n'est moins vraisemblable, à mon sens, que l'assimilation de la voyelle radicale de deux familles de mots absolument indépendantes. Si les mots cŏperit et cŭperat, nettement distincts par le sens, s'étaient rappelés l'un l'autre par la forme, l'esprit du peuple aurait trouvé dans leur ressemblance même une raison de plus pour les différencier en articulant avec un soin particulier la voyelle tonique, et cette articulation soignée aurait sans doute empêché l'ŭ de cŭperat de se changer en o ouvert. L'influence de la labiale est donc très réelle et, par suite, il faut voir une preuve curieuse de l'étymologie turbicare dans le fait qu'elle nous permet de rendre compte de l'*o* ouvert du prov. *toco* en même temps que de l'*o* fermé de l'ital. *tocca*. L'existence ancienne du lat. vulg. turbicare (v. Du Cange), forme diminutive de turbare, est attestée par les verbes *turgar* « devenir trouble » de l'ancien vénitien et *turigar* « troubler, devenir trouble » du patois de Belluna. Ces formes sont à *toccare* ce que l'anc. franç. *reverchier* est à *reveschier* (v. mes *Rech. phil. rom.*, § LI).

J'ai tâché pendant de longues années de ne pas croire aux étymologies turbicare > *toucher* et turbinare > *tomber*, qui me semblaient inadmissibles pour la forme. Si j'ai fini par trouver l'explication de la chute de l'R, c'est que, pour le sens, ces étymologies s'imposent à l'esprit avec une force irrésistible. La signification de turbicare peut se déduire de la définition du lat. turbare « mettre en désordre, troubler, brouiller, agiter, inquiéter, soulever, exciter » (Theil), de l'espagn. *turbar* : « alterar ó conmover el estado natural de alguna cosa, descomponer ó inmutar su orden ó disposicion » (*Dict. de l'Acad. Espagn.*) et du franç. *troubler* : « priver de tranquillité » (*Dict. gén.*). L'idée commune à tous ces sens est celle de « mettre en mouvement » et surtout de « mettre en mouvement quelque chose qu'il vaudrait mieux laisser en repos ». C'est par suite la signification primordiale de turbicare. Pour établir la filiation des sens dérivés, je n'ai qu'à citer deux verbes germaniques

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

qui ont précisément la même signification fondamentale et qui possèdent ou ont possédé non seulement tous les sens de turbare, mais aussi les sens les plus caractéristiques des verbes *toccare, tocar, toucher*. Ce sont les verbes allemand *rühren* et anglo-saxon *styrian* (> angl. *stir*). *Rühren* signifie : (1) « mettre en mouvement », surtout en parlant de quelque chose qu'il vaudrait mieux laisser en repos [1] ; (2) « tirer des sons d'un instrument en le frappant ou en le mettant en mouvement, battre (le tambour), toucher (la harpe) » ; (3) « agiter, remuer, brouiller (des œufs), gâcher » ; (4) « toucher, entrer en contact avec, atteindre » ; (5) « frapper, porter à qqn un coup violent » ; (6) « toucher, aborder (une matière) » ; (7) « toucher, concerner » ; (8) « toucher (le fond, un écueil) » ; (9) « toucher à, mettre la main à qqch. pour en prendre une partie ou le modifier » ; (10) « étourdir (le cerveau), en parlant du vin » (cf. *étourdir* < *exturbidire) ; (11) « toucher, émouvoir, attendrir » ; et anciennement (12) « faire courir (un cheval), lancer (des chiens) » ; (13) « se remuer, bouger, se dépêcher » (v. Schade, *Altdeutsch. Wb., s. v.* hrônjan). L'anglo-saxon *styrian* réunit les sens suivants : (1) « mettre en mouvement » ; (2) « tirer des sons d'un instrument en faisant vibrer ses cordes, toucher (la harpe) » ; (3) « agiter avec violence, soulever, troubler » ; (4) « toucher, émouvoir, exciter, irriter, susciter » ; (5) « toucher, traiter (une matière) » ; (6) « se remuer, s'agiter » (Bosworth et Toller, *Anglo-Sax. Dict.*). Ces deux verbes *rühren* et *styrian* mettent en pleine lumière l'évolution de tous les sens du franç. *toucher* et de l'ital. *toccare*, celle de la plupart des sens du prov., cat., espagn., port. *tocar* et celle de plus d'un sens du roum. *tocá*. En voici le classement général : « mettre en mouvement » (ital. *toccare il cocchio*) > I : 1. « chasser devant soi » (ital. *toccare le bestie* ; franç. *toucher les bœufs* ; prov. *touca li biòu, li fedo, l'auro toco li nivo* « le vent chasse les nuages » ; port. *tocar cavallos*, etc.) ; 2. « émouvoir » (ital. *toccare il cuore*, franç. *toucher le cœur*, prov. *touca lou cor*, etc.) ; — II : « porter la main sur une chose pour la mettre en mouvement » > 1. « tirer des sons d'un instrument » (ital. *toccare il tamburo, toccar le campane* ; franç. *toucher la harpe* ; prov. *touca li campano* ; espag. *tocar las*

1. Voici la définition de Grimm : « Etwas in Bewegung setzen, besonders etwas rühren, das besser in Ruhe bliebe, mit folgenschwerer oder unerwünschter, unerwarteter Wirkung ».

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

campanas, el tambor ; port. *tocar harpa, tambor,* etc., et intransitivement *tocar* « sonner » ; roum. *tocá* « battre la *toácă*, sonner », d'où « craqueter », en parlant de la cigogne) ; 2. « enlever, prendre » (ital. *toccare danari,* et, généralement, *andammo via senza toccare alcuna cosa* ; franç. *toucher de l'argent*) ; 3. « traiter » (ital. *toccare una cosa,* franç. *toucher une matière,* espagn. *tocar un punto*) ; 4. « entrer en contact avec qqch. ou qqn » > (*a*) « atteindre », (*b*) concerner ».

Si l'idée de « mettre en mouvement » rend on ne peut plus naturellement compte de tous ces sens, comment douter de l'étymologie turbicare quand on se rappelle que le logoudorien *truvare* (<turbare : Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 8992) partage non seulement avec l'allem. *hrôrjan* > *rühren,* mais aussi avec l'ital. *toccare,* le franç. *toucher,* le prov., cat., port. *tocar,* le sens de « chasser les bestiaux devant soi » et que l'émilien *trufar* (< turbare, *ib.*) exprime la même idée avec le sens de « faire partir le gibier » ? Ces deux verbes *truvare* et *trufar,* dont la forme établit incontestablement qu'ils viennent de turbare, sont comme la clef de l'étymologie turbicare > *toucher.* Ils nous autorisent sans contredit à attribuer à turbicare le sens de « mettre en mouvement », à se turbicare celui de « se mettre en mouvement, partir », ce qui est précisément le sens de *se toucher* dans les exemples que voici :

> Quant cil senti lache la boce,
> Bati les eles, si *s'*en *toche* ;
> Si vint volant sor un pomier
> (*Ren.*, Br. II, 435).
>
> Renart remeint, Tybert *s'*en *toce*
> (*Ib.*, 801).

Aux verbes *truvare* et *trufar* vient s'ajouter l'anc. franç. *se destourber* « s'éloigner » :

> S'en vont le chemin de la douloureuse garde, mais ilz n'y sçavoient pas la droicte voye, si *s'*en *destourberent* bien deux lieues (*Lancelot du Lac,* 2e p., ch. 95, God.).

Se destoucher est exactement synonyme de *se destourber* ; et si *se destoucher* est également synonyme de *se toucher,* il nous est défendu d'attribuer à *destoucher* le sens de « faire cesser de toucher ». Donc *destoucher,* employé intransitivement pour dire « partir, s'en aller »,

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

n'avait pas signifié antérieurement « cesser d'être en contact avec ». Le simple *toucher* est employé lui aussi intransitivement dans l'ancienne langue pour dire « partir, s'en aller, aller, avancer » :

Le roy partoit avant jour et ne sceut oncques qu'il y eust guide et *touchoit* jusques a midy, la ou il repaissoit

(Commines, *Mém.*, VIII, 7).

Il n'y a pas d'ellipse : on ne saurait supposer que Commines ait voulu dire : *touchoit sa monture du fouet jusques a midy*. Dans les exemples suivants, *toucher* « partir » s'emploie en parlant d'hommes qui n'ont même pas de cheval à fouetter :

Li clers tendi s'arbaleste et trait et en feri l'un parmi le cuer ; et li dui *touchierent* a fuie

(Joinville, *S. Louis*, § 116).

Quant il nous senti venans, il *toucha* en fuie

(Id., *ib.*, § 519).

Toucher a fuie, toucher en fuie sont analogues aux expressions *se sauver à la fuite* (Corneille, *Clit.*, II, 2) et *tourner en fuie(s)* :

Si furent tout esbahi et *tournerent* en fuie

(Froiss., *Chron.*, III, 334).

Dans la phrase : *Touche, cocher* (prov. *Toco, Tòni* ; ital. *Tocca, cocchiere*), *toucher* apparaît aujourd'hui comme une ellipse pour *toucher le cheval du fouet* ; c'est en effet la possibilité de l'interpréter ainsi qui lui a permis de survivre dans cette expression isolée ; mais, comme le démontrent les anciens exemples de cet emploi intransitif, la phrase signifie proprement « Pars, cocher ». Cf. La Bruyère, *Caract.*, 11 : « Le cocher *touche* (c.-à-d. part) et croit ramener son maître ».

L'anc. franç. *touchier le feu* « mettre le feu » nous ramène à la signification étymologique de « remuer ». Que *touchier le feu* ait été primitivement synonyme de l'angl. *to stir the fire* « attiser le feu », cela est attesté par le wallon, namurois *toker* : (1) « attiser », (2) « chauffer », (3) absolument, « faire le feu » ; montois *touker au feu* « attiser le feu » ; liégeois *toki* « allumer, alimenter, attiser (le feu) ».

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Grandgagnage et Sigart font venir *toker, touker* du néerland. *stoken* « allumer, attiser le feu; instiguer, stimuler » d'où *stoker* > angl. *stoker* « chauffeur », et, par formation régressive, *stoke* « attiser, entretenir (le feu) » (v. *New Engl. Dict.*). Mais d'où vient le néerland. *stoken* ? Skeat veut qu'il soit emprunté à l'anc. franç. *estoquier* « frapper du tranchant ou de la pointe ». On nous invite ainsi à admettre la série suivante : bas-allem. *stocken* > anc. franç. *estoquier* > bas-allem. *stoken* > montois *touker*, wallon *toker*, anc. franç. *touchier*. Cette série d'emprunts est de toute invraisemblance. Elle est en même temps inadmissible pour la forme : il nous est défendu de tirer *stoken*, avec *o* fermé, d'*estoquier*, avec *o* ouvert, et *touchier*, avec *ch*, d'un primitif *stoken* qui ne remonte pas plus haut que la période moyenne. Le néerland. *stoken* est emprunté à l'anc. franç. *estouchier*, ou plutôt à la forme *stoker* des dialectes du Nord ; on reconnaît facilement l'anc. franç. *estouchier* « toucher » dans le malm. *stoker l' poniè à ine sakî* « graisser la patte à qqn » et dans le namurois *stoker* « heurter, choquer, pousser rudement ». Ce dernier est synonyme du lat. *exturbare* « repousser, faire sortir de force », surtout dans l'expression *avu on brès' stoké* « avoir un bras démis » ; cf. *alicui oculos atque dentes exturbare* (Plaute, *Poen.*, I, 2, 169). Le montois *touker* ne se rattache pas moins nettement à *toucher* dans les locutions *touker al sauce* « y tremper son pain » et *touker al soupe* « y plonger la cuiller ».

Les autres langues romanes nous apportent à leur tour des preuves solides de l'étymologie turbicare. L'ital. *toccare le scritture* « corromperle, adulterarle », qui a tout l'air d'une locution d'origine ancienne, traduit en effet exactement le lat. *ceram turbare*. L'espagn. *turbar* « alterar el estado natural de alguna cosa » est synonyme du port. *tocar* « gâter » et du prov. *touca*, non seulement dans l'expression *arangé touca* « orange qui commence à se gâter », mais aussi dans la phrase *es touca de la luno* [1] « il est lunatique », d'où le franç. *il est toqué*. Ici *touca* et *toqué* se rapportent au cerveau et signifient proprement « étourdi, troublé, dérangé, brouillé ». C'est donc avec un grand à-propos qu'Octavien de Saint-Gelais emploie *toquer* dans la phrase citée plus haut : *Me toqua le chief d'une fièvre*. On le

1. Cf. l'anc. franç. *estordison*, d'*estordir* < *exturbidire :*

Qu'aviez par lunoisons
En la teste *estordisons*
(*Chastoiem. d'un père*, Richel. 19152 ; God.).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

voit, *touca* et *toquer* sont ici synonymes d'*étourdir* < *exturbidire (v. l'article précédent). Ils le sont également du verbe latin turbare qui marque souvent un bouleversement de l'esprit, comme dans cette phrase de Quintilien : *Turbantur testes* « les témoins sont troublés » ; cf. *turbida puella* « jeune fille toute troublée » (Ovide). Le verbe roumain *turbá* s'est particularisé dans ce sens ; il signifie seulement « avoir la rage », en parlant du chien, et « devenir fou ».

Arrivons au roum. *tocá*, qui mérite une étude détaillée. Tiktin dispose ainsi les sens de ce verbe : (1) « hacher (de la viande, de légumes, etc.) » ; (2) fam. « consumer promptement (de l'argent) dissiper (son bien) » ; (3) fam. « dépouiller qqn de son argent » ; (4) fam. « donner à qqn un coup violent sur la tête » et « étourdir » en parlant de l'action du vin sur le cerveau ; (5) « accabler de paroles, importuner de discours persuasifs » ; et intransitivement (6) « battre la *toácă*, sonner » ; (7) « craqueter », en parlant de la cigogne ; (8) « parler sans cesse d'une manière fatigante, bavarder ». De *tocá* est dérivé *tocánă* « fricassée, pot pourri ». L'ital. *tocchetto*, dérivé de *toccare*, désigne lui aussi une sorte de pot pourri ou salmigondis. Puisque le pot pourri est un mélange de plusieurs sortes de viandes et de légumes cuits ensemble, ces deux substantifs témoignent que turbicare > **tuwcare* a été employé comme terme de cuisine pour dire « mélanger, brouiller ». Ici encore il est synonyme de l'allem. *rühren*, d'où les termes de cuisine *Rührícht* « mélange qu'on a remué en tous sens » et *Rührei* « œufs brouillés ». Pour bien établir ce sens, citons cet exemple de l'anc. franç. *troubler* « mélanger » :

> Prenés poudre de poivre et ung peu de vin aigre et le *troublés* ensemble (Franchieres, *Fauconn.*, ms. Chantilly ; Godefroy).

On ne saurait refuser à turbicare ce sens de turbulare. Le verbe roumain *tocá* présente ainsi le passage de l'idée de « mélanger (en hachant) » à celle de « hacher (pour mélanger) ». Voilà pourquoi il ne possède pas le sens général de « couper en morceaux » qui appartient à *hăcui*. *Tocá* a suivi la même marche sémantique que les deux verbes allemands *gängeln* et *wiegen* : « mettre en mouvement » > « remuer, mélanger » > « hacher ». Les sens 2 et 3 de *tocá* sont dérivés, comme le remarque Tiktin, du sens 1. Si *tocá* est synonyme du franç. *fricasser* dans le sens de « mélanger » > « hacher » (cf. *tocánă* « fricassée »), on ne saurait s'étonner de le

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

voir partager avec ce verbe français le sens secondaire de « consumer promptement » :

> Vendit et *fricassa*
> Tout son avoir (La Font., *Contes*, Faucon).

Le sens 4 : « donner à qqn un coup violent sur la tête » est encore plus intéressant. Pourquoi *tocá* a-t-il ici toujours pour régime un mot qui désigne la tête ou une partie de la tête ? Parce qu'il a été autrefois synonyme d'*étourdir* < *exturbidire, comme l'est toujours le prov. *touca* dans la phrase *es touca de la luno*. En effet il traduit le prov. *estourba* « étourdir, assommer » et le bas lat. *turbare* « omnem animi sensum caedendo auferre », dont Du Cange nous fournit cet exemple :

> Si eum plagaverit, ut cervella appareant,... et si eum tantum ceciderit, et *turbaverit*, usque dum eum semivivum relinquat, etc.
> (*Lex. Baju.*, 5, 6).

Même *tocá* traduit actuellement *étourdir*, en parlant de l'action du vin sur le cerveau. Le sens 5 : « accabler de paroles, importuner de discours persuasifs », qui est dérivé de celui de « brouiller les idées, l'esprit de qqn », ne diffère à son tour que par une nuance du sens de « fatiguer par le bavardage » que prend *étourdir* dans cette phrase de Molière :

> Vos règles, dont vous embarrassez les ignorants et nous *étourdissez* tous les jours
> (*Crit. de l'Éc. des Femmes*, sc. 6).

Et que ce sens d'*étourdir* soit dérivé de celui de « brouiller l'esprit », cela ressort nettement de l'exemple que voici :

> Ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'*étourdir* elle-même, pour ne pas apercevoir son néant.
> (Bossuet, *Duch. d'Orléans*).

Le sens 8 : « bavarder » n'est qu'une expression intransitive du sens 5 : « accabler de paroles ». Cette étymologie vient ainsi confirmer par la forme celle de *tomber* (v. ci-dessus, § 4) et par le sens celle d'*étourdir* (v. l'article précédent, § 6).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

8. — *Fricasser* et *Fringuer*.

FAMILLES ÉTYMOLOGIQUES :

1. Anc. franç. *friquer*, d'où anc. franç. *frique* (> anc. prov. *fric*), franç. *fricandeau* (> prov. *fricandèu*) et *fricasser* (> prov. *fricassa*).

2. Franç. *fringuer* (> prov. *fringa*) d'où *fringale* (> prov. *fringalo*).

Étymologies à rejeter. — Aucun étymologiste ne mentionne *friquer*. Diez (*Etym. Wb.*, 590) rattache *frique* au goth. friks, anc. haut-allem: frëh «avide», anglo-sax. frec « hardi » ; mais le francique frek, qu'il faudrait poser comme primitif, ne convient pas pour la forme. C'est pourquoi Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 3491) rejette cette étymologie. Dans le *Dictionnaire général*, à l'historique de *frisque*, on lit : « Mot repris de l'anc. franç. *frisque*, *frique*, d'origine incertaine. La forme primitive paraît être *frique*, et la prononciation traditionnelle s'est conservée dans *friquet* ; mais l'orthogr. *frisque* a fini par agir sur la prononciation » [1]. Quant à l'origine des mots *fricandeau*, *fricasser* et *fringuer*, le *Dictionnaire général* la déclare inconnue. Pour *fringuer* Diez (*Etym. Wb.*, 589) avait songé au radical du lat. fringutire « gazouiller ». Bugge (*Romania*, IV, 357) voit dans *fringuer* « rincer » une forme nasalisée de l'espagn. *fregar* (< lat fricare). Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 3501) repousse cette étymologie irrégulière. Il laisse inexpliqués tous les mots qui nous occupent.

Étymologie proposée. — En étudiant l'histoire de *tomber* (ci-dessus, § 4), nous avons rencontré le mot *frician*, employé au IXe siècle, dans la première version anglo-saxonne des Évangiles, pour traduire, une seule fois, le lat. saltare, et dont la littérature anglo-saxonne ne nous offre pas un second exemple. Dans les trois autres passages des Évangiles où il se retrouve, saltare est rendu, dans la première version, par *tumbian* et *saltian*, empruntés au gallo-rom. *tumber* et *salter*. L'autre version des Évangiles a partout le verbe anglo-saxon *plaegan* (*plegan*). L'abbé Aelfric, prédicateur célèbre du Xe siècle, ne se sert pour traduire saltare que des verbes *plegan* et *hleápan*.

1. *Frisque* doit son *s* au mot dialectal *frisc* « frais » (normand *frisc*, pic. *friske*, wall. *friskâlt*), emprunté au néerland. *frisch* (< germ. frisk, d'où le franç. *frais*).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Puisque *plegan* « gambader » et *hleápan* « courir, bondir, sauter » rendent très imparfaitement le sens du latin, on peut conclure que l'anglo-saxon n'avait pas d'équivalent exact, et que l'auteur de la première version des Évangiles a essayé de suppléer à ce défaut en employant des mots d'emprunt. En effet, *frician* ne s'est jamais bien établi en Angleterre; il est attesté une deuxième fois dans l'expression *armes and hondes frikied* (« bras et mains s'agitent »), vers l'an 1200[1], mais à partir de cette date il disparaît entièrement de la langue littéraire[2]. Le *New English Dictionary* le traduit par « to dance, move briskly », et garde le silence sur son origine. Mais, selon ce dictionnaire, *frike* (< *frician*) n'a peut-être pas disparu sans laisser de traces. On y lit, à l'historique du verbe *frig*, « se remuer, s'agiter ; frotter » : « Altération onomatopéique de *frike* ? ».

On se demande si *frician* > *frike* « danser, s'agiter » n'est pas le même mot que l'anc. franç. *friquer*. Je ne connais de ce verbe que l'exemple unique cité par Godefroy :

> Les perillus destreiz de Aufrique
> Ou la mer bat toz jorz e *frique*
> (*Estoire de la guerre sainte*, Vat. Chr. 1659).

Godefroy, qui pense évidemment à fricare, classe *friquer* comme un verbe transitif et le traduit par « frotter, frapper ». Mais *friquer* n'est certainement pas transitif dans cet exemple. Il est synonyme de *battre*, employé intransitivement pour dire, suivant la définition de Godefroy lui-même (VIII, p. 306) : « éprouver des mouvements répétés, s'agiter ». L'anglo-sax. *frician* et l'anc. franç. *friquer* se ressemblent donc comme deux gouttes d'eau. Et *friquer* prend ainsi une importance capitale. Le *New English Dictionary* donne comme sens fondamental du verbe *frike* : « to move briskly ». On ne saurait mieux démontrer le rapport de *friquer* avec l'adjectif *frique*. *Brisk* est le mot propre pour traduire cet adjectif[3]. Évidemment *frique*

1. C'est peut-être un nouvel emprunt, car le français était alors en Angleterre la langue officielle de la Cour et la langue des affaires. L'anglais offre également les adjectifs *frike* « gaillard » (XIVe s.) et *frisk* « fringant » (XVIe s.), reconnus comme des emprunts français. V. *New Engl. Dict.*

2. Halliwell enregistre le verbe dialectal *fryke* « aller ou se mouvoir avec hâte ».

3. Godefroy donne ces définitions copieuses de *frique* : 1. « vigoureux, bien portant, gaillard, dispos, alerte, vif, éveillé, enjoué, gai, galant, élégant, pimpant,

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

est déverbal ; il est à *friquer* ce que *lâche* est à *lâcher*. Les dérivés de *friquer* et de *frique* sont nombreux. Voici les plus importants : franç. *friquet* « sorte de moineau très remuant » ; anc. franç. *friquet* « instrument de cuisinier, dont on se sert pour tourner le poisson qu'on fait frire » ; bourg., Yonne, *friquet* « sorte d'écumoire pour retirer la friture de la poêle » ; wall., rouchi *friket* « jeune homme sémillant », *frikète* « jeune fille sémillante, coquette, dit ordinairement avec dédain » ; anc. franç. *friquenelle*[1] « coquette, jeune femme galante » ; normand *friquenelle* « fille ou femme qui cherche des friandises » ; Troyes, des idées *friquenelles* « des idées de plaisir, de débauche » ; anc. franç. *friquerelle* « soldatesque » ; anc. franç. *fricongne* « fricassée, pris au figuré » ; pic., norm., wall., rouchi, patois du Berry, patois de Bray, *fricot* « fricassée, ragoût, mets » et « festin, bonne chère », *fricoter* « faire bonne chère, faire bombance » et quelquefois « dissiper ». Comme *fricassure* se trouve dans Villon, il y a lieu de croire que *fricasser* remonte plus haut que le XV^e^ siècle. Les rapports de ce verbe avec *friquer* sont des plus simples. Dérivé de ce dernier, à l'aide du suffixe augmentatif *-asser*, *fricasser* signifie proprement « agiter, remuer » ; aussi *fricassée* « ragoût » est-il analogue à *hochepot*, composé avec *hoche*, de *hocher* « secouer », à l'allem. *Rührícht*, et aux dérivés de turbicare (ital. *tocchetto*, roum. *tocănă* ; v. ci-dessus, § 7). *Fricoter*, au contraire, est dérivé de *fricot*, comme *festiner* de *festin* ; et de même que *festin* < ital. *festino* est tiré de festus « joyeux, réjouissant », de même *fricot* est tiré de *frique*, employé, comme dans l'exemple suivant, en parlant de la bonne chère qui réjouit :

> Et (le roy de Poulane) me donna deux trés *frisques* disners, l'un par special ou il y avoit plus de soixante paires de metz
> (Ghill. de Lannoy, *Voy. et ambass.*, p. 53, Potvin ; Godefroy).

Friquerelle se range avec *sauterelle*, *passerelle*, *tombereau*, formés sur l'infinitif[2]. Brantôme se sert plusieurs fois de *fricarelle*, pour désigner les manœuvres des tribades. On y reconnaît facilement l'infinitif provençal ; une forme provençale n'a d'ailleurs rien d'éton-

en parlant de personnes » ; 2. « vif, bien découplé, en parlant d'un cheval » ; 3. « en parlant de choses, vif, alerte, éveillé, enjoué ». *Brisk* traduit tous ces mots.

1. Je reviendrai sur *friquenelle*, pour rendre compte de l'*n*.

2. Le *Dict. gén.* ne rend pas compte de l'*-er-* du suffixe *-ereau*, dans *poétereau*, *lapereau*, etc. C'est la terminaison de l'infinitif qui s'est agglutinée au suffixe.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

nant dans Brantôme. Le prov. **fricar* n'est pas attesté. Mais *fricarelle* n'est pas le seul dérivé qui en assure l'existence antérieure. Déjà dans *Girartz de Rossilho* on trouve *fric* et *fricon*. Raynouard traduit *fric* par « jeune » et Levy suppose à *fricon* le sens de « jeune homme ». Ces définitions sont imparfaites ; le sens véritable de *fric* et de *fricon* est celui de « homme enjoué, gaillard » que possède *frico* dans le patois de l'Isère. Le forézien offre *fricaude* « régal », le rouergat *fricouot* « ragoût ». Mistral enregistre, entre autres dérivés, *fricaud* « qui a le teint frais, gentil, éveillé, fringant ; friand, en parlant des mets ; attrayant, en parlant de l'œil et du visage » ; *fricaudet* « délicat, gentillet, sémillant, alerte » et substantivement « un éveillé, un damoiseau » ; *fricandèu* « joyeux garçon, luron », puis « fricandeau » et « godiveau de fressure de porc » ; *fricandello, ricandello* « femme fringante ». Ces derniers rattachent nettement le franç. *fricandeau* à *friquer*. Pour la forme, le simple *fricand*, attesté une fois (orthogr. *friscand*), dans le sens de « gai », est parallèle à *friand*, de *frire*. Pour le sens, il faut comparer *fricot* « bonne chère », *fricaud* « friand », et *fricauderie* « friandises ou pièces de four délicates » (*Cout. de Nivernois*, Godefroy). Enfin, *fricandeau* signifie proprement « ce qui réjouit » > « morceau fin, délicat » ; c'est une particularisation de l'idée de bonne chère.

Mes recherches sur l'origine de l'anglo-saxon *frician* se sont arrêtées assez longtemps à cette étape. Le primitif de *friquer* se refusait toujours. En attendant de le voir se présenter, j'ai eu l'idée de rapprocher *friquer* de *fringuer*. Ces deux verbes ont en effet entre eux un air de famille aussi frappant pour le sens qu'il est inquiétant pour la forme. Si *frician* traduit saltare et se trouve remplacé par *plegan* « gambader », il est évident que le franç. *fringuer* « gambader » et le normand *fringuer* « danser » ne rendent pas trop mal *frician*. D'autre part, Mistral enregistre, à côté de *fringa*, la forme dénasalisée *friga*, et traduit : « fringuer, sauter, frétiller de joie, folâtrer, danser ; faire l'amour, faire la cour, courtiser, cajoler, coqueter ; se parer, avoir une toilette recherchée ». *Friga* rappelle l'angl. *frig* « se remuer, s'agiter, frétiller », que le *New English Dictionary* identifie à *frike* < *frician*. En ancien français aussi on trouve des formes congénères avec et sans *n* : *fringuer* « caresser une femme » ; *fringueur* « homme gai, fringant, débauché » ; *fringuereau* « galant, mignon, libertin » ; *fringuet* « gentil, sémillant » ; *fringueret* « élégant, à la mode » ; *fringuerie* « pompe, luxe » ; *fringoter* « caresser » (cf.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

pic. *fringoter* « sauter de joie »); *fringotieux* « riche, brillant, pimpant, en parlant de choses »; *fringaler* « danser »; puis *frigaler* « faire bonne chère »; *frigalerie* « friandise »; *frigalet* « délicat, fin ». On s'étonne de lire dans Godefroy cet exemple de *frigal* « gale » :

> Friand morceau de char fresche, bien net de *frigal*
> (*Proc. crim. de la Saigmant*, enq. de 1461, Arch. mun. Dijon).

Si cette leçon est juste [1], les friands morceaux de chair fraîche sont quelquefois plus ou moins galeux. Rien n'est plus absurde. Le texte est fautif : pour *net de frigal*, il faut lire *net et frigal*. *Frigal* est adjectif, synonyme de *frigalet* « délicat », et souche du verbe *frigaler* « faire bonne chère ». Ce verbe rappelle par le sens *fricoter* « faire bonne chère », et par la forme le normand *fringaler*, qui se dit du mouvement de droite et de gauche que fait une voiture, particulièrement quand son chargement est trop élevé et qu'elle descend rapidement une côte (v. Moisy, *Dict. du pat. norm.*). Les patois du Nord ont aussi *frigousse* « fricassée », *faire frigousse* « faire bonne chère ». Tout cela semble indiquer entre *friquer* et *fringuer* une connexion intime. Il est pourtant inutile d'insister sur cette connexion : la phonétique nous défend de passer de *fringuer* à *friquer*.

Arrivé à cette seconde étape dans la quête du primitif de *frician*, je me demandai si je n'étais pas plus loin du but que jamais. J'aurais pu passer de *fringuer* à *friquer* que je n'en aurais pas été plus avancé : le primitif de *fringuer* ne se refusait pas moins que celui

1. [Elle ne l'est pas. Godefroy a pris ce texte dans Joseph Garnier, *Les étuves dijonnaises*, Dijon, Jobard, 1867, p. 68, qui donne « ...*bien net* DU *frigal* ». Les documents relatifs au procès de Jeanne Saignant (et non Saigmant) sont aujourd'hui aux Archives départementales de la Côte-d'Or (B^{II}_{x} 360[8], Justice municipale de Dijon, dossier n° 37). Je n'ai pas réussi à trouver, dans l'enquête de 1461, le membre de phrase cité par Garnier et reproduit inexactement par Godefroy; mais j'ai relevé, dans la déposition de Jacot Coustan, teinturier (à laquelle Garnier fait certainement allusion), les trois exemples suivants du substantif *frigal* :
au f° XXXII r° de la mise au net : Jeanne Saignant, « maitresse des estuves » et « maquerelle », ayant fait demander à Jacot Coustan s'il pouvait lui envoyer pour Monseigneur de N... une « fille honneste en chambre », car « elle queroit quelque chose nette ordure. *du frigal*, pour bailler audit seigneur », Jacot Coustan répondit qu'il n'y avait personne en la ville qui sût mieux qu'elle « ou estoit *le frigal* »;
et à la p. 57 de la minute : « Nota qu'il m'a dit que certain bouchier qui la gouverne scet tout son fait auquel elle baille du cuir *du frigal*, etc. ». — A. T.].

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

de *friquer*. Je renonçai à la recherche, quitte à y revenir un autre jour.

J'y reviens. Je me suis dit que le passage de -IK- à *-ing-*, impossible en latin vulgaire et en roman, se fait au contraire parfaitement en germanique. Je me suis rendu compte de l'aspect tout à fait germanique de *friquer* et surtout de *fringuer*. Les formes normandes, picardes et wallonnes servent comme de poteaux indicateurs de la route à suivre pour arriver au but. En la suivant, je trouve les mots néerlandais wrikken et wringen. Ces mots renferment un même radical, et signifient proprement « (se) tourner deçà, delà, (se) mouvoir énergiquement » (Kluge : « drehen in Windungen, mit Anstrengung bewegen »). Rien n'empêche de croire que wrikken et wringen ont été empruntés, entre le VII^e^ et le IX^e^ siècle, par les patois du Nord auxquels la langue littéraire a emprunté, bien plus tard, *friquer* et *fringuer*. Les Gallo-Romans auraient eu peine à prononcer le groupe initial WR-. Pour faire sentir l'affrication du W, noyée en général par le son de la voix, ils auraient affaibli inconsciemment la vibration des cordes vocales et rapproché les lèvres un peu plus énergiquement qu'il ne fallait pour articuler la sonore : WR- serait devenu *fr-*. Mais je n'ai pas besoin de me baser sur des probabilités ; ce changement phonétique est attesté : le *Westvlaamsch Idioticon* de L.-L. de Bo enregistre non seulement la forme *frinkelen*, qui traduit l'angl. *wrinkle*, congénère de wringen, mais aussi les doublets *frikkelen* et *wrikkelen*, fréquentatifs de wrikken, puis *fribbelen* et *wribbelen*, *frobbelen* et *wrobbelen*, *froete* et *wroete*. Le passage de WR- à *fr-* est donc établi sans contredit pour le radical de wrikken et de wringen. C'est ici le lieu de rappeler l'ancien dérivé français *friquenelle*, qui apporte à cette étymologie une preuve des plus curieuses : de même que *friquerelle* et *fricarelle* sont formés sur les infinitifs romans *friquer* et **fricar*, de même *friquenelle* est formé sur l'infinitif néerlandais wrikken. Ce mot *friquenelle* est l'œuvre de Gallo-Romans qui parlaient indifféremment les deux langues.

Pour le sens, comme pour la forme, wrikken et wringen ne laissent rien à désirer. Si wrikken signifie aujourd'hui « remuer » (« wackeln, nicht fest stehen ; etwas durch Wackeln oder Rütteln los machen » ; en bas-allem. « auf den Schlittschuhen ohne die Füsse aufzuheben durch Hin- u. Herdrehen der Fersen sich fortbewegen »), il reste à peu près synonyme de *friquer* et de *frician*. Il

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

n'en est pas de même de wringen « tordre » et de *fringuer* « gambader, caracoler, sauter en rond, danser ». L'analogie sémantique de ces deux verbes ne se fait plus sentir que faiblement dans l'idée commune d'un mouvement tournant. Pour la mettre en plein relief il faut recourir à l'allem. *wringan* > *ringen*, qui a conservé plus longtemps d'autres sens primitifs. Déjà au moyen âge les « combats à lutte » (*Ring*kämpfe) étaient très populaires, et, en parlant de deux hommes qui mesuraient leurs forces dans ces exercices, *ringen* signifiait, comme il signifie encore aujourd'hui, « lutter, faire effort pour se renverser l'un l'autre, en se prenant corps à corps ». De cette idée à celle de « gambader » il n'y a qu'un pas. La littérature allemande du moyen âge associe d'ailleurs souvent *ringen* avec *springen* (> franç. *espringuer*) « sauter, gambader » en parlant de ces jeux publics [1]. Grimm définit en ces tèrmes d'autres emplois de *ringen* : « der mann *ringt* mit der frau, um die höchste liebesgunst zu erlangen, dann auch freier vom *minnespil* selbst. häufig in älterer sprache.... *einander ringen* in freierer wendung von leidenschaftlicher umarmung ». *Ringen* est ainsi synonyme de l'anc. franç. *fringuer* « caresser une femme » et du prov. *fringa* « cajoler une femme ». Il me semble que cela suffit pour établir l'identité de *fringuer* et de wringen. Mais ce n'est pas tout. Il y a encore *fringuer* « rincer ». Bugge n'a pas réussi, nous l'avons vu, à en faire un mot à part. Les auteurs du *Dictionnaire général* paraissent supposer cette marche sémantique : « gambader » > « agiter » > « rincer » ; ils traduisent *fringuer un verre* par « y verser de l'eau et l'agiter, afin de le rincer ». Cette explication appuierait bien l'étymologie wringen. Mais on ne voit pas du tout comment l'idée d'agiter un verre aurait pu s'enrichir des deux autres idées de verser de l'eau dans le verre et de le laver. D'ailleurs, au lieu de verser de l'eau dans un verre qu'on veut rincer, on plonge souvent le verre dans l'eau ; et cette façon de rincer un verre devait être à peu près universelle avant l'époque de la distribution de l'eau au moyen de tuyaux. Pour rendre compte de *fringuer* « rincer », il faut donc recourir de nouveau à *ringen* ou bien, cette fois, à wringen. Ces verbes partagent avec l'anglo-sax. *wringan* et l'angl. *wring* le sens de « tordre (du linge mouillé) pour en faire sortir l'eau ». Après la lessive, on rince

1. P. ex., ir spiel mit *springen*, *ringen* und anderem fürbitz zu üben. V. Grimm, *Deut. Wb.*

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

le linge dans plusieurs eaux ; on le tord pour en faire sortir l'eau savonneuse, on le replonge dans une eau pure, et on le tord de nouveau pour en faire sortir l'eau claire. Ainsi *fringuer* aura signifié « tordre (du linge) pour faire sortir l'eau qui a servi à le rincer », et, ayant enfin cédé sa place étymologique au synonyme *tordre* [1], il aura pris très naturellement le sens de « faire sortir (d'un verre) l'eau qui a servi à le rincer ».

L'anglo-saxon conserve toujours le groupe germanique initial WR- ; il a *wrigian* « aller suivant une marche sinueuse, se mouvoir », en même temps que *wringan*. Il s'ensuit que l'anglo-saxon *frician* est emprunté au gallo-roman *friquer*. Les représentants provençaux de *friquer* et de *fringuer* étant également des emprunts français, le prov. *friga* concourt avec l'angl. *frig* et l'anc. franç. *frigal*, *frigaler*, *frigoter*, etc., à faire supposer l'existence antérieure d'une forme française **friguer*, qui serait venue du même primitif bas-allemand que l'angl. *wrig*. L'anc. frison *wrigja* qui répond à l'anglo-saxon *wrigian*, a le même sens que le néerland. wrikkeń. Que l'angl. *frig*, dont l'*f* trahit l'emprunt roman, soit un doublet de *wrig*, cela ressort des exemples suivants, que je tire du *New English Dictionary* :

> He would... be often in the dumps, and *frig and wriggle* it
> (Urquhart, *Rabelais* I, xi).
>
> Frugatoio... a *frigger*, a clown, a *wriggler* up and down
> (Torriano, *Dict. ital.*).

De *frig* est dérivé *friggle*, synonyme de *wriggle* (v. *N. E. D.*).

L'étymologie wringen fait disparaître toutes les difficultés que présente le mot *fringale* « besoin violent, impérieux, de manger », que la langue littéraire a fini par emprunter, avec son synonyme *faim-valle*, aux patois du Nord. Suivant le *Dictionnaire général*, ce dernier serait « composé de *faim* et d'un mot *valle*, d'origine inconnue », et *fringale* serait une « altération de *faim-valle*, peut-être sous l'influence de *fringuer* ». Cette explication n'a aucune vraisemblance. Pourquoi *faim-valle* aurait-il pris une forme encore plus obscure ? Comment se serait-il rapproché de *fringuer* ? Quand un cheval a la *faim-valle*, il souffre, il s'arrête, il refuse de bouger,

1. Déjà l'anglo-saxon *wringan* et l'anc. néerl. wringen s'employaient pour dire, sans aucune idée de torsion, « faire sortir d'une substance, en la pressant (le suc qu'elle renferme) ».

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

tandis qu'on ne peut pas empêcher un cheval *fringant* de gambader, tant il est plein de vie et d'ardeur. L'étymologie populaire substitue à ce qui n'est plus compris (p. ex., *escarboncle, sarbatane*) une forme qui a, pour le moins, un élément intelligible (p. ex., *escarboucle, sarbacane*). Il est certain qu'elle n'a pas changé *faim-valle* en *fringale*. Si, au contraire, *fringale*, dérivé de *fringuer*, comme *espringale* d'*espringuer*, avait désigné ce tiraillement de l'estomac qui accompagne une faim canine, acception dont les verbes *fringuer* et *fringaler* avaient cessé de rendre compte, qu'ils paraissaient même contredire, rien ne serait plus naturel que la substitution populaire de **faim-galle* à *fringale*. Mais, au lieu de **faim-galle*, on trouve *faim-calle* et surtout *faim-valle*. Il y a là une véritable difficulté, sur laquelle il n'est pas permis de glisser. Littré voit dans *valle* le breton *gwall, fall* « mauvais », et, par suite, dans *faim-valle* une traduction de l'anc. franç. *male faim*. Cette explication a trois défauts : 1°) Elle ne rend pas compte de *faim-calle* ; 2°) Elle ne rend pas compte non plus du normand *frainvalle*, à côté de *fainvalle* ; 3°) On ne voit pas pourquoi, dans ce mot isolé, le breton *gwall* aurait été préféré à l'adjectif français *mal*. Évidemment, il faut chercher ailleurs l'origine du *v* de *faim-valle*. Cette forme remonte très haut; elle est attestée dès le XII[e] siècle. Elle est en effet originaire du domaine qui a vu wringen passer à *fringuer*. Dans ce domaine, G devient souvent *v* et quelquefois *k*, de sorte qu'on y trouve l'origine de *faim-calle* en même temps que celle de *faim-valle*. De Bo nous fournit les exemples suivants du changement de G en *v* et en *k* : *astragaal* > *asterval, balgens* > *balvens, galgejong* > *galvejong, bakstogen* > *bakstoven, hagedis* > *haketisse, beugel* > *beukel, spiggelen* > *spikkelen, viggen* > *vikken*. Ajoutons que ce domaine présente également *-nk-* pour -NG- dans un mot comme *frinkelen*, à côté de *wringen, wrongel*, etc. Ainsi *fringale* aurait eu pour variantes **frinkale* > *faim-calle* et **faimgale* > *faim-valle*. **Faimgale* se retrouve dans le prov. *fangalo, fangano*, identiques pour le sens à *fringalo*. L'étymologie populaire n'a fait que donner à des mots obscurs une forme qui leur prête une apparence de sens. Il n'y a là rien que de vraisemblable. Et ce qui est certain, c'est que wringen désignait autrefois des douleurs torsives ou des tiraillements d'estomac semblables ou identiques aux douleurs de la *faim-valle*. Le *Bremen Wörterbuch* enregistre cet ancien exemple : « Ik hebbe wringen im live », littéralement « j'ai des tiraillements dans le corps ». Mistral nous dit que dans la

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Drôme *fringalo* signifie « dégoût qui fait tout à coup cesser d'agir; dysenterie ». Il est possible de tirer ce sens de celui de *faim-valle*, mais cette possibilité même indique combien il est naturel de voir dans ce dernier une altération de *fringale*, dérivé de wringen.

9. — *Friche.*

Étymologie à rejeter. — Lat. vulg. *fractitium, de fractum « brisé » : Diez, *Etym. Wb.*, 589. Ce primitif est inadmissible pour la forme. Le *Dictionnaire général* déclare l'origine de *friche* inconnue. M. Meyer-Lübke ne mentionne pas ce mot.

Étymologie proposée. — On trouve en ancien français le verbe *fricher* « labourer, remuer (la terre) ». Il est impossible de faire dériver ce verbe du substantif *friche* « terre laissée un certain temps sans culture »; si *fricher* avait été formé sur *friche*, il aurait possédé le sens contraire de « laisser sans culture ». Pour tirer de *friche* un verbe qui signifie « labourer », on doit nécessairement se servir d'une particule négative, on doit dire *défricher*. Dans ces conditions, nous n'avons pas besoin de trouver l'étymologie de ces mots pour savoir, avec certitude, que *friche* est le substantif verbal de *fricher*, et que, du côté sémantique, il est analogue aux synonymes anglais *fallow*, dérivé du verbe *fallow* « herser, labourer », et allemand *Brachfeld*, composé avec *brach*, de *brechen* « briser ». Il ne nous reste qu'à chercher l'origine du verbe *fricher* dans un primitif *friccare qui signifie « labourer », « remuer » ou « briser ». Puisque ce verbe ne se retrouve dans aucune autre langue romane, il est probable qu'il est originaire du Nord de la France. C'est sans doute le représentant francien du néerland. wrikken, qui a donné aux patois du Nord le verbe *friquer* « remuer » (v. ci-dessus, § 8), et au breton *frika* « écraser, briser, froisser ». Wrikken possède le sens transitif de « remuer » (« etwas durch Wackeln oder Rütteln los machen »).

10. — *Valet* et *Vassal.*

Familles étymologiques :

1. Franç. *valet*, anc. franç. *vaslet*, *varlet* (> ital. *valletto*; port. *valete*; angl. *varlet*, *valet*).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

2. Franç. *vassàl* (> prov. *vasal*, ital. *vassallo*, espagn. *vasallo*, port. *vassallo*, angl. *vassal*).

Étymologies à rejeter. — Diez (*Etym. Wb.*, 338), Littré, le *Dictionnaire général*, Skeat et M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 9165-7) rapportent tous ces mots au bas-lat. vassus, qui se trouve dans la *Loi Salique* et dans la *Loi des Alamans* et qui aurait été emprunté, à une époque très reculée, du celtique *wassos « serviteur », anc. bret. *was*, bret. *gwaz*, cymrique *gwas* « adolescent, serviteur », gaélique *gas* « jeune garçon ». On pose pour *vassal* le latin mérovingien vassallus, qu'on qualifie de mot d'origine celtique, mais dans lequel nous nous trouverons tout à l'heure obligés de voir une forme calquée sur *vassal*. Pour *valet*, les opinions sont plus divergentes. Diez et Skeat n'hésitent pas à tirer ce mot de *vassalittus, en dépit de la phonétique. Le *Dictionnaire général* déclare probable un primitif *vassulittum. M. Meyer-Lükbe, en 1920, se contente de poser le type *vaslittus, en faisant remarquer que, si ce mot se rattache à *vassalus*, il ne peut être de formation latine. Il est manifeste que *valet* et *vassal* attendent toujours une explication. M. Meyer-Lübke range en effet non seulement *vassal*, mais encore vassus, parmi les mots d'origine inconnue lorsqu'il écrit dans sa *Grammaire des langues romanes* (I, § 20): « Il est curieux qu'un terme relatif à la vie féodale, *vasallo*, doive son origine aux Celtes ». Körting (*Wb.*, 4416) a donc bien raison de s'élever contre l'étymologie celtique de *vassus* et d'y voir une hypothèse dénuée de toute vraisemblance, qui jure avec tout ce qu'on sait de l'histoire de la féodalité. Cette hypothèse est d'autant plus étonnante qu'il aurait suffi, pour la réfuter, de regarder d'un peu plus près les mots cymrique, gaélique et breton d'où l'on induit l'existence d'un primitif celtique **wassos* et qui, loin d'autoriser cette induction, sont eux-mêmes, en réalité, des emprunts faits au gallo-roman. Le breton *gwaz*, le cymrique *gwas* et le gaélique *gas* sont identiques au franç. *gars* < gallo-rom. **warts* < lat. vulg. *wartio, *wartionem, formé sur l'anc. haut-allem. wart « custos » (v. *Romania*, L, 94). En voici la preuve : (1) Le cymrique possède les deux formes *gwas* et *gwasàn*, dont chacune partage avec le franç. *gars, garçon* les deux sens de « serviteur » et d'« adolescent » (W. Owen Pughe, *Dict. of the Welsh Lang.*); (2) Le gaélique présente également les deux formes *gas* « jeune garçon » et *gasan* « jeune homme, adolescent » (Macleod et

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Dèwar, *Dict. of the Gaelic Lang.*); le Dictionnaire de E. O'Reilly a *gas* « jeune garçon, garçon d'armée » ; *garsan, garsun* « jeune garçon » ; *gasun* « jeune garçon, pauvre petit garçon » ; (3) Le breton *gwaz* réunit à son tour les sens de « domestique » et de « jeune homme » (Le Gonidec et Villemarqué) ; (4) Le suffixe celtique *-an* est diminutif (cf. le cymrique *dyn* « personne, homme, femme », *dynan* « une petite personne, une petite femme, une jeune fille » ; le gaélique *fear* « homme », *fearan* « un petit homme »); *gwasan* et *gasan* ne sont pas des diminutifs de *gwas* et de *gas* ; donc *gwasan* et *gasan* ne sont pas formés à l'aide du suffixe celtique *-an* ; (5) Comme le suffixe roman *-on* devient souvent *-an* en gaélique (cf. *caban, baran, bûrdan, ladran* = franç. *chapon, baron, bourdon, larron*), Diez (p. 157) admet que le gaélique *garsan* est emprunté au franç. *garçon* ; mais *garsan* est manifestement le même mot que *gasan*, seule forme qu'enregistre le dictionnaire de Macleod et Dewar ; (6) Puisque le gaélique *gasan* (*garsan, garsun, gasun*) est le même mot que le franç. *garçon*, qu'il est impossible de séparer le gaélique *gasan* du cymrique *gwasan*, et que ces deux mots contiennent, de l'aveu de tous, le même radical que le gaélique *gas*, le cymrique *gwas* et le breton *gwaz*, il s'ensuit que ces derniers sont identiques au franç. *gars*.

Faut-il expliquer le passage du gallo-rom. **warts* au primitif celtique *was* ? On sait que les Celtes ne pouvaient prononcer une explosive suivie immédiatement d'une autre consonne et que, par conséquent, **warts* se serait réduit à **wars* ; mais le système phonétique de l'ancien gaulois est trop peu connu pour qu'il nous soit possible de prouver que la réduction de **wars* à *was* est régulière. Remarquons cependant que, si cette étymologie est juste, les formes gaéliques paraissent indiquer que le groupe RS subit en celtique le même traitement qu'en gallo-roman et en latin, c'est-à-dire que l'R se conserve quand l's commence une nouvelle syllabe et s'efface dans le cas contraire [1]. L'R serait tombée dans les dissyllabes *gasan, gasun, gwasan* par l'analogie du monosyllabe *was* > *gas, gwas* et de composés tels que le cymrique *gwastrawd* « garçon d'écurie, écuyer », le gaélique *gasraidh*, qui traduit l'anc. franç. *garsaille*, et *gasrach*, qui partage avec l'anç. franç. *garçon* et *garçonier* le sens de « lascif ». Il n'est peut-être pas inutile de comparer aussi

1. Voir ci-dessus l'article sur *tomber* (§ 4).

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

le franç. *gars*, dont l'*r* ne se fait sentir que dans une prononciation savante et tout à fait rare ; *gars* est en effet devenu *gas* ou *gâ* dans la langue littéraire comme dans les patois [1]. L'*r* s'est effacée de même dans le berrichon *gasin*, *gason*, le bourguignon *gaçon*, le franc-comtois *gaichon* ; et Raynouard cite la variante provençale *gasso*. Ces analogies, qu'il serait facile de multiplier, indiquent que l'étymologie romane du celtique *was* n'est pas moins vraisemblable pour la forme que pour le sens.

Avant de rendre compte du lat. *vassus*, qui lui aussi tire son origine de *wartio, je ferai remarquer que le breton *gwaz* possède le sens de « vassal », dont on ne saurait contester qu'il est emprunté, et que, dans ce sens féodal, le mot vient sans contredit soit de *vassus*, soit du gallo-rom. **vas*, qui cède la place au dérivé *vassal* dès la période prélittéraire. C'est, comme en témoignent les formes et les sens, à une époque moins ancienne que le gaélique a emprunté *uas*, *uais* « noble, d'un rang élevé », *uasal*, *uaisal* « noble, gentilhomme, bien né ; courtois ; fier ; élégant ; précieux ».

Le fait que le cymrique et le gaélique ont tiré de *gwas* et de *gas* plusieurs dérivés ne peut projeter l'ombre d'un doute sur leur origine gallo-romane ; ces langues prennent leur bien où elles le trouvent et font des dérivés de mots d'emprunt avec une facilité extraordinaire, témoin les dérivés de *uas* et de *uasal*, qui sont bien plus nombreux que ceux de *gas* [2].

Étymologie proposée. — Si *valet* contient le même radical que *vassus*, il est évident qu'au primitif « *vassulittum, dérivé de *vassulum, diminutif hypothétique de vassum », que suppose le *Dictionnaire général*, il faut substituer *wartiolittum, dérivé de *wartiolum, diminutif de *wartio. Établissons tout d'abord les

1. On n'a jamais expliqué, à ma connaissance, l'histoire phonétique moderne de *gars*. L'anc. franç. *garz* se prononce régulièrement *garts* jusqu'au XIIIe siècle, époque à laquelle il passe non moins régulièrement à *gars*. Si *gars* avait continué à suivre une marche régulière, l'*s* se serait amuïe ensuite, d'abord devant un mot commençant par une consonne, et un peu plus tard devant un mot commençant par une voyelle, et l'on aurait aujourd'hui *gar*. Comme les grammairiens gardent le silence sur ce mot, on peut supposer que l'*s* s'est maintenue un peu plus longtemps que d'ordinaire, aux dépens de l'*r*, sous l'influence de la forme *garçon*.

2. En voici quelques exemples : *uaslaid*, *uaislead* « noblesse » ; *uaisle* « noblesse ; générosité » ; *uaislich* « anoblir, ennoblir » ; *uaiseach* « héros, chevalier » ; *uasluid* « rédemption » ; *uasluigheach* « rédempteur » ; *uasa(i)lghniomhach* « qui agit noblement ».

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

formes **waslet* et **warlet*. On admettra que *wartiolum serait devenu **wartsol* > **guartsuol* > **gartsuol* [1]. Et il est facile de prouver que **gartsuol* a existé en gallo-roman. Il a passé en italien avec le gallo-rom. **gartson*. L'ital. *garzuolo* [2], qui aurait signifié primitivement « petit garçon », ne possède aujourd'hui que des sens figurés : « bourgeon (de vigne) », « cœur de chou », « espèce de chanvre ». Il ne manque pas d'exemples du passage de l'idée de « bourgeon » à celle de « petit être non développé, tendre enfant » : et même, le mot allemand *Knospe*, par lequel M. Meyer-Lübke traduit *garzuolo*, réunit ces deux sens. Mais le passage sémantique inverse est surtout fréquent dans le domaine talien ; c'est, par exemple du lat. puppa, pupa « petite fille » que dérivent l'anc. ital. *poppina* « bourgeon », le logoudorien *pupuyone* « pépin de raisin » et *pipione* « pépin » (v. Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 6852, 6854). Dans le patois vénitien, *garzolo* signifie « touffe de chanvre », et, ici encore, le logoudorien nous offre, parmi les dérivés de pupa, des exemples analogues : *pubada* « quenouille chargée de laine », *pubudzone* « touffe ». Et si, dans le patois milanais, le mot *garzon* lui-même réunit les sens de « garçon » et de « chardon », il faut voir le français *gars* dans le lombard *gardz* « cœur de chou » et dans le trentin *gardz* « bourgeon (de vigne) ». Comme le gaélique *gas* signifie, lui aussi, non seulement « jeune garçon », mais encore « tige, branche, touffe », on se demande s'il ne faut pas attribuer au gallo-roman **warts* des sens figurés semblables. L'anc. franç. *gars* pourrait bien avoir le sens de « touffe, nœud » dans l'exemple suivant, où Godefroy le traduit par « sorte de souillure de la laine » :

> A peser icelles lainnes le dit sergent le doit esgarder et en oster suing, *gars*, crotins, esconssures et coteriaulx [3] (1410, *St. de la drap. de Chauny*, Arch. mun. Chauny).

1. Pour le passage de GU à *g*, dès la période prélittéraire, voir l'article sur *garçon*, *Romania*, L, 94.

2. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 1683) tire *garzuolo* irrégulièrement de *cardiolum, qui serait dérivé du grec *cardia* « cœur ». Diez (p. 26) a réfuté d'avance cette étymologie en formulant ce principe : « Il n'est pas dans la nature des langues de faire des dérivés de radicaux étrangers qu'elles ne se sont pas assimilés ».

3. *Gars* traduit ici l'espagn. *mota* « nœud dans le drap, ordure dans la laine » auquel il faut comparer l'ital. (dialect.) *motte* « touffe d'herbe » et le franç. (patois du sud-est) *motet* « petit garçon », *moteta* « petite fille ». Mais le gallo-rom. **warts* eût-il possédé les sens de « touffe, bourgeon, tige » que l'origine des sens secon-

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Quoi qu'il en soit, en présence de tous ces exemples analogues, puis des deux faits que le *gu* de **guartsuol* ne passe à *g* que dans le domaine gallo-roman et que l'ital. *garzone* est emprunté au gallo-rom. **gartson*, il me semble impossible de douter de l'origine gallo-romane de l'italien *garzuolo*. Ainsi, la forme gallo-romane **wartsol*, qui sert de trait d'union entre *gars* et *valet*, se trouve avoir existé en réalité, et l'ital. *garzuolo*, en nous révélant ce fait, témoigne que nous ne poursuivons pas une chimère.

Le diminutif **wartsolet* (< *wartiolittum) continue d'évoluer avec une régularité phonétique parfaite : **wartslet* > **warslet* > **waslet*. Puisque la plosive T tombe à l'intérieur de n'importe quel groupe de consonnes autre qu'un groupe qui se termine par -TR ou -TS, le groupe -RTSL- se réduit immédiatement à -RSL-. L'R s'efface ensuite devant une s qui appartient à la même syllabe [1] : **waslet* < **warslet* est parallèle au franç. *pêche* < persica et à l'anc. franç. *veschier* < *versicare. Quant à la variante **warlet*, elle doit son *r* à l'influence de **warts*, de même que l'anc. franç. *verchier*, à côté de *veschier*, doit la sienne à l'influence de versare.

Mais pourquoi **waslet*, **warlet* deviennent-ils *vaslet*, *varlet* et non **guaslet*, **guarlet* ? On admet que *varenne* est le même mot que *garenne*, dérivé du radical germanique war- qui se retrouve dans *garer*, *guérir* ; et j'ai montré, dans mes *Recherches philologiques romanes* (§ XCII), que *vernir* est le même mot que *garnir*, anc. franç. *guarnir*, *guernir*. Or le *v* de *varenne*, de *vernir* et de *valet* s'explique par ce fait que, dans les formes primitives de ces mots, le w germanique n'est pas frappé de l'accent tonique. *Garenne* doit son *g* à l'influence de *gare*. On ne peut séparer *guarnir*, *guernir*, de *guarne* (< anc. haut-allem. warna), qui devait être très usité dans la période prélittéraire ; c'est seulement dans un sens qui ne rappelait plus warna que le verbe warnjan, wernjan a pu prendre la forme *vernir*. Si les Gallo-Romans avaient pu prononcer le groupe -RTSL-, **wartslet* aurait sans doute donné **garlet*, par l'analogie de **warts* > *gars*, de même que *marts di* aboutit à *mardi* ; mais **warts* n'étant plus reconnaissable dans **waslet*, **warlet*, ces dérivés s'en dissocient

daires du gaélique *gas* resterait toujours incertaine, car le gaélique passe facilement de l'idée de « jeune garçon » à celle de « branche », témoin *ogan* « adolescent ; branche, ramille », de *og* « jeune ».

1. On trouvera la preuve de cette loi dans l'article sur *tomber* (v. ci-dessus, § 4) et dans mes *Recherches phil. rom.*, § LI.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

inévitablement et deviennent *vaslet*, *varlet* [1]. Enfin, le changement du w germanique en *gu* étant dû à une articulation exagérée de l'élément vélaire, son passage à *v* dans *valet*, *vernir*, *varenne* est tout simplement le résultat de l'articulation non exagérée, ou moins soignée, moins complète, que le bon sens nous oblige à attribuer au w quand il se trouve en syllabe secondaire. Les exemples de ce changement ne peuvent être nombreux, puisque le w germanique n'est en position faible que dans ceux des dérivés romans où l'accent est déplacé. De tout cela je conclus que le *v* de *vaslet*, *varlet* est probablement régulier.

La tradition veut que *varlet* soit sorti de *vaslet*. Mais si *-sl-* ne devient nulle part ailleurs *-rl-*, la forme *varlet* vient à l'appui de l'étymologie *wartiolittum. Son extension géographique, à côté de *valet*, indique assez qu'elle remonte à la période prélittéraire. Elle témoigne en effet de la lutte qui a eu lieu entre le simple **warts* et le dérivé **wartslet* > **waslet*, lutte qui a continué jusqu'à ce que se dégageât complètement la nouvelle forme analogique du simple **was*, d'où *vassus*. La prononciation de **was* se règle très naturellement sur celle de **waslet* ; l'étude sémantique nous en fournira tout à l'heure une preuve particulière. Si *vassal* est congénère de *vassus*, l'ancienne variante *varsal* suppose un simple **varsus*, de **wars*, qui se serait dégagé de **warts* sous l'influence de la forme **warslet*. On peut tirer la même conclusion des représentants italiens et provençaux de vassus vassorum : *varvassoro*, *valvassoro*, *valvasor*.

**Was* > **vas* a donné naissance à *vassal*, qui lui a coûté la vie en venant au monde. Il suffit de rappeler l'ancien adverbe *vassalment* pour prouver sans conteste que l'on se trompe en posant le type vassallus, car cet adjectif biforme aurait donné **vassalement*. Le vrai primitif est donc l'adjectif uniforme vassalis. La désinence de *vassal* s'explique, bien entendu, comme celle des anciens adjectifs *feal*, *leial*, *amial*, etc. ; cf. *amiral*. Körting trouve raisonnable de voir dans le bas-latin *vassallus* une forme calquée sur *vassal*, d'après le modèle de *caballus*. Mais cette forme *caballus* n'est pas seule de son espèce. Du Cange enregistre une foule de substantifs en *-allus* et

1. Ce n'est pas seulement dans *varenne*, *vernir* et *valet* que le w- germanique passe à *v-*. On trouvera dans mes *Rech. phil. rom.* toute une série d'étymologies qui montrent que le w germanique, de même que le v latin, passe à *f*, puis à *h*, dans certaines positions intervocaliques ; et w ne peut passer à *f* qu'en perdant son élément vélaire.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

-allum ; et c'est sur ce type général qu'ont été modelés *vassallus*, *morallus*, *barallum*, *portallum*, et tant d'autres substantifs qui remontent à des adjectifs en *-alis*.

La synonymie remarquable de *valet* et de *garçon* corrobore les conclusions que je viens de tirer de l'étude des formes. Les expressions *garçon de bain*, *garçon de ferme*, *garçon de bureau* ont pour pendants *valet de chiens*, *valet de ferme*, *valet d'étable*, *valet de charrue*, *valet de porte* ; ici *garçon* et *valet* conservent leur sens étymologique. L'ancien haut-allemand a tiré de *wart* la forme *wartari* (> nouv. haut-allem. *Wärter*), qui répond exactement au lat. vulg. *wartio > gallo-rom. **warts* > franç. *gars* ; aussi l'ancienne expression *valet de porte* rend-elle littéralement les composés *turiwart* et *turiwartari* de l'ancien haut-allemand. L'allemand moderne traduit non moins littéralement *garçon de bain* par *Badewärter* et *valet de chiens* par *Hundwärter*. Le liégeois remplace *valet de ferme* par *warton*. *Garçon* indique un jeune ouvrier dans *garçon tailleur*, *garçon serrurier* ; il en est de même pour *valet* dans les anciennes expressions *valet tisserand*, *valet tâlemelier*. Si *garçon* signifie encore « personne du sexe masculin non mariée », *valet* possède ce sens en ancien français, et encore aujourd'hui dans le patois wallon. Si enfin *garçon* s'emploie pour dire « enfant mâle », c'est qu'il a suivi la marche de *valet*, qui, conformément à son caractère de diminutif, se trouve employé dans ce sens, en ancien français, plus souvent que *garçon*. A côté des *garçons d'armée* « custodes impedimentorum », i y avait des *valets* qui servaient d' « armigeri et scutiferi ». Il est vrai que, dans l'ancienne langue, *valet* possède très souvent, à l'encontre de *garçon*, un sens honorable ; mais cette différence même sert à confirmer l'étymologie *wartiolittus, car, comme diminutif de *wartio > *vassus*, il désigne le fils d'un vassal, d'un grand seigneur.

On sait que *vassus*, de même que *garçon* et *valet*, se trouve employé au moins une fois dans le sens de « famulus ». Mais pourquoi *vassus* s'est-il spécialisé presque entièrement, dès avant l'époque carolingienne, dans le sens de « famulus regius » ? La raison en peut se déduire du fait que *vassus* doit sa forme au diminutif *vaslet*. Le mot *vaslet* a été employé, dès son origine, pour désigner un jeune garçon attaché au service d'un prince en qualité de page. Ce *vaslet*, ce *wartiolittus, a dû être toujours le fils d'un grand seigneur, attaché lui aussi au service du prince et appelé primitivement *wartio « custos ». Voilà pourquoi **wartslet* n'a pu passer à **waslet*

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

sans entraîner le changement de **warts* en **was* dans le sens spécial de « vassus ». On rend ainsi simultanément compte des trois faits que **vas* n'est pas d'un usage populaire, que *vassus* désigne un grand seigneur attaché au service du prince, et qu'il ne partage pas avec le franç. *gars, garçon* le sens d' « adolescent ».

Comme le *vassus* suivait le roi à la guerre et lui portait assistance fidèlement et vaillamment, un adjectif était nécessaire pour exprimer ces qualités ; de là vassalis > anc. franç. *vassal* « vaillant, noble ». Puis, pour la raison même qu'il exprimait ces qualités, *vassal* ne tarda pas à être employé substantivement pour dire « vassus », et à prendre en latin la forme substantive *vassallus*. Le cymrique *gwasawl* > *gwasol* « qui tient du serviteur » est une formation absolument indépendante, à laquelle on peut comparer *gwarantol* « qui a le caractère d'une garantie », *eglwysol* « qui appartient à l'église », et tant d'autres adjectifs cymriques tirés de mots d'emprunt à l'aide du suffixe *-awl* > *-ol*.

Ainsi, en résumé, il faut abandonner l'hypothèse d'une origine celtique de *vassus* pour les raisons que voici : (1) Il n'est point vraisemblable que le celtique ait fourni au roman un terme féodal ; (2) *Vassal* étant formé à l'aide du suffixe uniforme latin -alis, n'appuie aucunement l'hypothèse celtique ; (3) On ne peut passer de **wassos* à *vaslet* que par l'intermédiaire de **vassulus*, forme dont il n'y a pas trace, et qui, étant seule de son espèce (car *orle* et *trouble* doivent leur existence aux verbes *orler* et *troubler*), n'est nullement vraisemblable ; (4) Le cymrique *gwas*, le breton *gwaz* et le gaélique *gas* possèdent tous trois le sens d' « adolescent » ou de « jeune garçon », tandis que le *vassus* est toujours un homme fait ; (5) **Wassos* ne rend pas compte du radical *var* des formes comme *varlet, varsal, varvassoro* ; (6) Ce prétendu primitif celtique n'a jamais existé, car le cymrique *gwas*, le breton *gwaz* et le gaélique *gas* se trouvent être des mots empruntés au gallo-roman **warts* ; (7) Le primitif *wartio d'origine germanique, dont l'existence est assurée par *gars, garçon*, explique *vassus* et *valet* de façon satisfaisante, tant pour le sens que pour la forme ; l'intermédiaire **wartsol* n'est pas seulement vraisemblable, il est établi par l'ital. *garzuolo*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

11. — *Barrer*, *Baron* et *Vareuse*.

FAMILLES ÉTYMOLOGIQUES :

1. Anc. franç. *barer*, *barrer* (> prov. *barrar*; ital. *barrare*; espagn., port. *barrar*; angl. *bar*); prov. *barar*; ital. *barare*; prov., cat. *varar* (> anc. franç. *varer*, ital. *varare*); espagn., port. *varar*.

2. Anc. franç. *ber*, franç. *baron* (> cat. *baro*, espagn. *baron*, port. *barão*, angl. *baron*); prov. *bar*, *baro*; ital. *baro*, *barone*; cat. *varo*; espagn. *varon*; port. *varão*.

3. Franç. *varre*; *vareuse*; anc. franç. *varcole*.

Étymologies à rejeter. — 1. (i) Celt. bar « extrémité » > franç. *barre* : Diez, *Etym. Wb.*, 45.

(ii) Lat. varus « courbé » : Parodi, *Rom.*, XXVII, 207; Körting, *Lat.-rom. Wb.*, 1245.

(iii) Lat. vara « perche fourchue » > prov., cat., espagn., port. *vara*, d'où *varar* : Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 9150.

Ces étymologies ne conviennent pas pour le sens. M. Meyer-Lübke (*ib.*, 963) et le *Dictionnaire général* relèguent *barre* parmi les mots d'origine inconnue.

2. (i) Anc. haut-allem. bero « porteur » : Diéz, *ib.*, 43. Bero est inadmissible pour la forme.

(ii) Lat. baro « lourdaud » : Settegast, *Rom. Forsch.*, I, 244; Parodi, *Rom.*, XXVII, 213; Körting, *Lat.-rom. Wb.*, 1243. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 962) déclare avec raison que baro ne convient pas pour le sens. Il fait cependant (*ib.*, 961) une exception pour l'ital. *barone* au sens de « mendicus » et pour l'ital. *baro* « deceptor » qui serait une formation régressive. Mais le passage de l'idée de « lourdaud » à celle de « trompeur » est de la dernière invraisemblance.

(iii) Germ. *baro « homme fort, guerrier, homme libre » : Uhlenbeck, *Beitr. zur Gesch. d. deutsch. Spr. und Lit.*, XIX, 329; C.A. Westerblad, *Baro et ses dérivés*, 1910; Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 962. Il n'y a pas trace de ce primitif en ancien allemand ni en ancien saxon ni en gothique; et l'on ne peut le tirer de l'anc. nor. *berjask* « combattre », *bardagi* « combat, jour de combat ».

3. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 963, 9150) est disposé à faire dériver *varre* de l'espagn. *barra*; il renonce à expliquer *vareuse* et ne

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

mentionne pas *varcole*. Le *Dictionnaire général* attribue à *vareuse* une origine inconnue et n'enregistre ni *varre* ni *varcole*.

Étymologie proposée. — Le mot *ber, baron* joue un rôle très important dans l'histoire de la civilisation gallo-romane : pendant mille ans il remplace *vir* dans toutes ses acceptions, en rehaussant sa signification la plus noble « homme digne de ce nom », au point de désigner un grand du royaume distingué par sa bravoure, sa sagesse et sa loyauté, et de s'appliquer comme titre honorifique aux grands rois, aux saints conçus comme des puissances protectrices, et à Dieu même. Le bon sens ne dit-il pas qu'un mot auquel ce beau sort était réservé ne peut venir de quelque vocable obscur, si peu vivace qu'il n'aurait laissé dans les langues germaniques les plus anciennes aucune trace certaine de son existence, — que l'on ne serait pas allé emprunter au germanique un radical usé et caduc pour en faire l'héritier de toute la force du mot *vir*, — et qu'enfin le latin vulgaire *baro* (*varo, faro, barro, boro, barus*) doit avoir pour souche un radical qui, par sa signification féconde, possédait une vitalité vigoureuse dans les langues germaniques au moment où elles entraient en contact avec le latin ? En effet, le radical auquel *baron* doit son origine est, dans les langues germaniques, aussi vivace aujourd'hui qu'il l'était du temps de Jules César : c'est celui des verbes warôn et warjan, dont le w passe régulièrement à *b* dans le composé *inwarare > *imbarare[1]. On admet universellement que warôn ou warjan ont donné le franç. *garer*, prov. *garar*, puis, à l'aide du préfixe ex, le composé *égarer, esgarar*, d'où l'ital. *sgarare* [2]. J'ai montré dans mes *Recherches philologiques romanes* (§ XCIV), que warôn est devenu également en ancien français *barer*, que l'*r* du radical s'est redou-

1. Voir mes *Rech. phil. rom.*, p. 129. On n'a qu'à consulter le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke pour voir que ce n'est pas seulement dans *inwarare que le w germanique est devenu *b*. Cf. involare > *embler*. Dans l'ancienne glose *bacerus* : *baro factus*, citée par le *Thesaurus*, le mot *bacerus* reproduit l'anc. haut-allem. *wachar, wacher* > allem. mod. *wacker*, qui partage avec le danois *vakker* le sens de « brave, qui a toutes les qualités requises » ; et *baro factus* signifie « vrai baron ».

2. D'après M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 9508) le *k* du normand *ékaré* « effrayer » serait dû à l'analogie du franç. *écœurer*. Mais il est infiniment plus probable qu'en normand le *g* de *esgarer* s'est assourdi régulièrement en *k* sous l'influence de la sourde précédente *s*. C'est le simple *garer* qui a empêché le même assourdissement du *g* de se produire en français, car dans le gallo-roman l'assimilation de la voix et du souffle est progressive, la seconde consonne subissant toujours l'influence

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

blée sous l'influence de formes comme *embarreie, embarrai*, contractions habituelles de *embarereie, embarerai* [1], et que le radical gallo-roman barr- a pénétré dans toutes les langues romanes, à l'exception du roumain. Mais il importe maintenant de prouver que warôn a passé directement en italien, en espagnol et en portugais, aussi bien qu'en français et en provençal.

Les germanistes sont d'accord pour voir un même radical war- dans les verbes warôn, warjan, wardôn, warnjan. Les romanistes admettent que warjan, wardôn et warnjan ont passé dans toutes les langues romanes autres que le roumain. Il est donc *a priori* vraisemblable que warôn a passé en même temps dans toutes ces langues. Les verbes warôn et warjan sont liés par un rapport des plus intimes non seulement l'un à l'autre, mais aussi aux deux substantifs féminins à désinence atone wara et warî; et ils ont pour sens fondamental l'idée de conservation. Les idées relatives à la conservation se répartissent naturellement en deux catégories, selon qu'elles se rapportent principalement à la personne ou à la chose qu'il faut conserver, ou au danger qui la menace et qu'il faut écarter. L'anc. haut-allem. wara exprime la première catégorie d'idées, l'anc. haut-allem. warî en exprime la seconde. Wara traduit « observatio, attentio, tutela, custodia, protectio ». On trouve dans Du Cange un exemple de vara « observatio, custodia », avec des renvois aux formes *wara, var, far*, qui rappellent les variantes *varo, faro* du lat. vulg. *baro*. Warî se définit ainsi [2] : 1°) « défense, depulsio »; 2°) « combat, lutte »; 3°) « moyen de défense : force militaire, troupes, arme défensive, arme offensive, clypeus, framea, fortification, parapet, propugnaculum; construction servant de protection ou d'obstacle, barrage dans une rivière, refus ». Les verbes présentent en ancien haut-allemand les mêmes rapports l'un avec l'autre : warôn traduit les verbes latins « tueri, tutari, custodire, protegere, conservare, defendere »; warjan les verbes « defendere, resistere, depellere, opponere, prohibere, vetare, abnuere ». Mais, en passant au

de la première. Cette loi générale rend compte d'un grand nombre de formes soi-disant exceptionnelles, telles que l'*f* de *fois*, le *ch* de *sache*, le *g* de *manger* (cf. *mâcher*), le *d* de *malade* et de *coude*. Voir mes *Rech. phil. rom.*, pp. 51, 136, 164, 167, 202.

1. De même l'*r* de *garer* s'est redoublée dans le trisyllabe *bigarrer*. Voir mes *Rech. phil. rom.*, §XCV.

2. Voir Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

roman, ces verbes germaniques peuvent changer de fonction, car le franç. *guérir*, le prov., anc. franç. *garir*, l'ital. *guarire*, le cat. *gorir*, l'anc. esp., anc. port. *guarir*, qui viennent de warjan, expriment presque exclusivement les sens de warôn : « garantir, préserver, conserver, sauver, protéger ». Il n'y a pas là non plus un phénomène isolé ; le verbe warnjan, wernjan signifie en ancien haut-allemand « refuser, dénier », mais les représentants romans de ce verbe : ital. *guarnire*, franç., prov. *garnir*, cat. *gornir*, espagn., port. *guarnir* expriment tous exclusivement les sens du germ. warnôn : « équiper, entourer de quelque chose qui protège ». C'est un développement en sens inverse que nous présente l'histoire sémantique du verbe *barare. L'anc. franç. *barer* signifie : (1) « élever une barrière, fortifier » ; (2) « attacher, clouer » ; (3) « proposer des raisons contre qqn ou qqch. » ; (4) « faire opposition à ». L'anc. haut-allem. warjan possède tous ces sens, excepté celui d' « attacher, clouer », qui dérive de celui de « fortifier » ; cf. l'allem. *befestigen*, qui réunit les sens de « fortifier » et d' « attacher ». L'ancien substantif français *bare* paraît être un déverbal ; mais si les verbes warjan et warôn se sont confondus dans le passage du germanique au latin vulgaire, les substantifs féminins *wara* et *warî* ont pu se confondre à leur tour [1], et alors on pourrait tirer *bare* de wara + warî, car tous les sens primitifs de *bare* appartiennent déjà à warî. Il faut comparer le franç. *gare* ; le *Dictionnaire général* le titre de *garer* ; M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 9501) le fait remonter à l'ancien norois war, qui signifie « gare d'eau » et qui est identique à l'anc. haut-allem. wara. Il est donc fort possible que le verbe *warare > *barer* ait été formé sur le substantif lat. vulg. *wara < germ. wara + warî ; si le nouveau substantif *wara possédait les sens de warî, le verbe *warare aurait pris les sens de warjan, qui lui aussi est dénominatif. L'ital. *barare*, *barrare*, qui partage avec warjan les sens de « serrare con isbarra, attorniare, accerchiare », signifie également « truffare, giuntare » ; on passe très facilement du sens propre au sens métaphorique [2].

Le verbe *varar* et le substantif *vara*, qui se trouvent en provençal, en catalan, en espagnol et en portugais, sont les mêmes mots que *barer* et *bare*, dont ils viennent confirmer l'étymologie. Le

1. L'anglo-saxon *waru*, qui est le même mot que *wara*, réunit les sens de « custodia » et de « defensio ».

2. C'est aussi l'avis de Du Cange, *s.v. abbarrare*.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

domaine provençal paraît avoir possédé dès l'origine les deux formes *barar* et *varar*, cette dernière appartenant à la région de l'ouest. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 9150) a peut-être raison de voir dans l'ital. *varare* et l'anc. franç. *varer* des mots empruntés au provençal. Il cite parmi les mots qu'il tire du lat. *vara* « perche fourchue » la forme wallonne *wère* « chevron » ; mais il avoue que cette forme, avec *w* pour *v*, est étonnante. Ce mot *wère* a en effet, pour la forme comme pour le sens, une origine plus naturelle, plus régulière, dans le germ. wara. Le port. *varar* n'est pas moins important : il réunit les sens de warôn et de warjan. *Varar* signifie : (1) « mettre un navire à sec, tirer un bâtiment à terre », d'où « faire échouer » et, intransitivement, « être amorti dans un port, échouer » ; (2) « causer de l'embarras, interdire » ; (3) « chasser » ; (4) « percer de part en part », d'où, intransitivement, « passer à travers » et « sortir au dehors » ; (5) « jauger » ; (6) « franchir ». Il me semble que le premier sens suffirait à lui seul pour établir l'étymologie *warare ; le français dit, dans un sens analogue, *garer* un bateau. On reconnaît facilement dans le sens 2 : « interdire » la signification fondamentale de warjan : « prohibere, abnuere, vetare » ; la définition « causer de l'embarras » rattache *varar* à *barrer*. Le sens 3 : « chasser » traduit littéralement warjan « depellere ». Les sens 4 et 5 sont secondaires et se rapportent au substantif portugais *vara*, employé pour dire « pique » et « mesure de trois pieds et demi de long ». Mais dans le sens de « pique », *vara* est équivalent à l'anc. haut-allem. warî « arme offensive, framea », au bas-lat. *barra* (v. Du Cange, *barra* 7) et au franç. *varre* « harpon », tandis que *varar* « percer » rappelle l'anc. franç. *embarer* « percer, enfoncer », formé dans ce sens sur *bare*. Le sens 6 de *varar* : « franchir, traverser » est dérivé du sens 4 : « percer de part en part ». Comparons ensuite, au point de vue sémantique, l'espagn. *varar* : (1) « lancer un vaisseau à l'eau » ; (2) « échouer, faire échouer » ; (3) « rester interdit » ; l'ital. *varare* : (1) « tirar di terra in acqua la nave » ; (2) « accostare il naviglio alla terra » ; et le prov. *varar* : (1) « lancer à la mer » ; (2) « tirer sur le rivage » ; (3) « échouer ». Il est évident que l'idée de conservation s'étant perdue, on a passé du sens de « tirer (un bateau) sur le rivage pour le mettre à l'abri » à celui de « tirer (un bateau) sur le rivage (pour le garer ou pour le mettre à l'eau) ». L'anc. franç. *varer*, *varrer* vient confirmer l'étymologie *warare d'une manière frappante ; il signifie non seulement « tirer en mer »

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

(à côté de *garer* « mettre à l'écart »), mais encore « se défendre contre, se mettre en garde contre » :

> En la cité primement Francs sont entrez,
> N'y a paens qui lour veille *varer* (*Aquin*, 2270; God.).

Godefroy se trompe en traduisant *se varer* par « s'exposer » dans l'exemple suivant :

> Ses navires courans les routes de l'Ocean *se varent* a des incroyables dangers
>
> (Monet, *Invent.*, éd. 1635).

L'anc. franç. (*se*) *garir* « échapper au danger » remplacerait parfaitement *se varer* dans cette phrase. De plus, le verbe anglais *ware* traduit *varer* « se défendre contre, se mettre en garde contre » ; et si *garir* vient de warjan, on sait que l'angl. *ware* est le même mot que warôn.

Cette famille comprend l'ancien substantif français *varcole* (*varcolet*, *warcolet*), que Godefroy traduit par « vêtement servant à *garantir* le cou » ; c'est un composé du type de *garde-corps*, qui désigne en ancien français un habit de dessus : *var* est pour *vare* (cf. *serment* < *sairement*), de *varer* « garantir, protéger ». Dans son ancien sens de « vêtement de dessus », le mot *garde-corps* a pour synonyme le franç. *vareuse* « sorte de blouse en grosse toile, que revêtent les marins pendant le service ordinaire du bord », et si, comme le fait remarquer M. Meyer-Lübke, *vareuse* ne se comprend pas comme dérivé de vara « perche fourchue », il s'explique parfaitement comme dérivé du verbe *varer*. Le fait que ce substantif n'entre que tard dans la littérature n'empêche pas de lui assigner une origine ancienne, car il est terme de marine. Mais qu'on admette cette explication de *vareuse* ou qu'on la nie, l'étymologie de *varer* reste inattaquable, et, par conséquent, nous fournit une preuve de celle de l'hispano-portugais *varar*, qui, à son tour, se rattache nettement aux deux verbes français *barer* et *garer*.

C'est donc du lat. vulg. *warare, qui contient le radical des verbes germaniques *warôn* et *warjan*, que viennent les verbes franç. *barer*, *barrer*, *varer* ; prov. *barar*, *barrar*, *varar* ; ital. *barare*, *barrare*, *varare* ; cat., espagn., port. *varar*. Maintenant, de même qu'on a formé sur le radical WART- du germ. *wartên*, à l'aide des suffixes -io, -ionem et -iolittus, les substantifs *wartio (> *gars*, etc.),

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

*wartionem (> *garçon*, etc.) et *wartiolittus (> *valet*, etc.), de même on a tiré du radical WAR- de *warôn* et de *warjan*, à l'aide du suffixe -o, -onem, le substantif *waro > anc. franç. *ber*, prov. *bar*, ital. *baro*; *waronem > franç. *baron*, prov. *baron*, ital. *barone*, espagn. *varon*, port. *varão*, cat. *varo*. Cette formation est exactement parallèle à celle de *witonem (> anc. franç. *guion*; ital. *guidone*; prov., cat., espagn. *guion*; port. *guião*), qui a pour base le verbe germanique *witan* « observer » [1].

Le lat. vulg. *waronem traduit les substantifs classiques « tutor, custos, conservator, protector, defensor ». Les sens les plus anciens et les plus fréquents des représentants bas-latins et romans de *waronem sont : (1) « homme, par opposition à femme » ; (2) « homme fait » ; (3) « mari » ; (4) « grand du royaume, distingué par sa bravoure, sa sagesse, sa loyauté » [2]; (5) « illustre guerrier ». Il n'est pas difficile de reconstruire l'histoire sémantique de ces mots. Le synonyme classique qui répond le plus exactement à *waronem est *tutor*, car le verbe latin *tueri* partage avec le germ. *warôn* le sens primitif d' « observer, regarder » et le sens dérivé de « garder, défendre ». Or, on sait que les anciennes lois germaniques, aussi bien que la loi romaine, exigeaient que toute femme, mariée ou non mariée, et tout mineur fussent sous la tutelle d'un homme. Il est également certain que le père de famille est regardé, surtout depuis le commencement de l'ère chrétienne, comme le protecteur et le défenseur naturel de sa femme, de ses enfants mineurs et de ses filles pubères non mariées ; cette idée, que la civilisation a un peu obscurcie, était présente à tous les esprits il y a quinze cents ans. Dans ces conditions, rien n'est naturel comme le passage de l'idée de « tuteur, protecteur » à celle d' « homme, par opposition à femme », de « mari », et d' « homme fait ». L'islandais présente dans l'expression *vörđ and verr* « épouse et époux » un changement de sens analogue : « femme en tutelle » > « épouse » ; *vörđ* est le même mot que l'angl. *ward* « pupille », et *verr* est identique au lat. *vir*. Ajoutons que, même après l'abolition de la tutelle des femmes, le

1. On s'étonne de voir M. Meyer-Lübke (*Etym., Wb.*, 9528) hésiter à approuver cette étymologie, en disant que le sens de *witan* fait difficulté. C'est bien du même radical WIT- que l'allemand a tiré *Weiser* dans *Wegweiser* « guide ».

2. Ce sont les trois qualités qu'attribue au *baron* la *Chanson de Roland* : vv. 3172-3175, 3762-3764.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

mari reste, devant la loi, le « défenseur » naturel de sa femme. Je n'en cite qu'un exemple entre mille :

> Se l'on appelle aucune chose feme qui aura *baron*, et il la veut deffendre, il la peut deffendre de son cors ; et se il ne la veut deffendre, elle s'en peut deffendre par un autre champion.
> (*Assises de Jérusalem*, chap. 98).

M. Westerblad a appelé l'attention sur une foule de locutions usuelles où *baron* est suivi d'un génitif; si *baron* vient de *waronem « custos, conservator, defensor », ces locutions deviennent tout autrement significatives. On peut mettre cette étymologie à l'épreuve en traduisant *baron* par « custos, conservator » ou « defensor » dans les exemples suivants : *barons de France* (*Rol.*, 1844, 3084; *Rom. de Rou*, 686, 1035; *Guerre sainte*, 6654; etc.); *li bon baron de France* (*Chans. d'Antioche*, I, 5, 16); *li haut baron de la terre* (*Cligès*, 4627); *li baron de la terre* (*Rom. de Brut*, I, 5188); *les barons del païs* (*Rom. de Rou*, 569, 837); *des barons d'Alverne* (*Rol.*, 3062); *des barons de Frise* (*Rol.*, 3069); *les barons d'Occiant* (*Rol.*, 3517); *li baron de Venise* (*Aiol*, 10131, 10641, 10688); *les barons d'Outremer* (Joinville, éd. 1761, pp. 58, 115); *les barons d'Escalone* (*Guerre sainte*, 9692); *les barons de vostre chit* (*Aiol*, 3810); *li baron des citez* (Herm. de Valenciennes); *nobles barons de Rommanie* (*Myst. de s. Laurent*, 6071); *tous les barons de la province* (*ib.*, 3559). On trouve également dans le latin du moyen âge (IX^e^–XIII^e^ s.) : *Burgundiae farones* [1], *barones sui regni*, *baro Italiae*, *baro regis*, *barones Edwardi regis*, *barones regis Franciae*, *primos Franciae barones*, *barones civitatis Londinensis*, *barones comitatus*, etc. (voir Du Cange). Toutes ces expressions viennent appuyer l'étymologie *waronem. Mais voici une preuve plus indiscutable encore : les *barones quinque portuum* se trouvent appelés plusieurs fois anciennement *custodes quinque portuum*, *custodes portuum maris* (v. Du Cange), et leur dénomination anglaise moderne *Wardens of the Cinque Ports* continue de renfermer dans *wardens* le radical de *waronem. A côté de l'expression *barones civitatis*, on trouve *custodes civitatis*, *defensores civitatis*. Le *baro ecclesiae* est le *defensor ecclesiae* : « Nul n'a le garde des eglises se n'est li rois,

1. Pour *w* > *f*, voir mes *Rech. phil. rom.*, § LXXXVII.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

ou cil qui du roy tiennent en *baronie* » (Philippe de Beaumanoir, dans Godefroy). Les *barons* ont donc commencé par être les défenseurs du royaume, les défenseurs du roi. C'est toujours comme tels que nous les présente l'épopée royale. Et, comme tels, les *barons* sont aussi devenus de très bonne heure les conseillers et les justiciers du roi, non seulement sur le champ de bataille, mais aussi en temps de paix.

En ancien français, le mot *baron* est souvent appliqué comme épithète honorifique aux rois, aux saints et au Christ même; cet emploi perd toute sa bizarrerie, est parfaitement naturel, si le sens propre de *baron* est « protecteur, défenseur ». Mais un vieux glossaire (*Corpus gloss. lat.*, II, 569, 29) traduit *baro* par « mercenarius », et ce sens est confirmé par Isidore, au début du VII[e] siècle :

> Mercenarii sunt qui serviunt accepta mercede : iidem et *barones* Graeco nomine, quod sint fortes in laboribus; βαρὺς enim dicitur gravis, quod sit fortis [1]
>
> (*Etym. lib.*, IX, c. IV, 31).

L'emploi du verbe *servire*, comme le fait remarquer M. Westerblad, indique assez clairement qu'Isidore pensait au *soldat* mercenaire ; cf. *milites* : *servientes*, dans le glossaire de Reichenau. Mais, pas plus que dans *presbyter mercenarius*, le terme *mercenarius* n'est ici péjoratif ; et rien n'empêche de croire que *baro* a désigné tout d'abord un défenseur quelconque et, par conséquent, un soldat mercenaire, surtout un de ces mercenaires germains parmi lesquels les Romains recrutaient leur armée ; cf. l'allem. *Wehrmann* « soldat de la milice, guerrier » < anc. haut-allem. *warîman*, composé de *warî* « moyen de défense » et de *man* « homme ». Mais *baro* possédait avant l'époque d'Isidore le sens de « grand du royaume » : le terme *sagibarones* (*sace-*, *sacce-*, *sacer-*, *saci-*, *sach-*, *sag-*) est consigné dans la *Loi Salique*. *Sagibarones dicuntur quasi senatores*, dit un vieux glossaire. Du Cange traduit ce composé par « causarum judices, qui in mallis publicis jus dicebant ». On voit dans *sagi-*, *sace-*, etc., le germ. *sakâ*, allem. *Sache* « res, causa, lis »; cf. l'allem. *Sachwalter* « avocat ». *Sagibaro*, qui rappelle l'expression *causarum defensor*, employée par Ammien

1. L'étymologie d'Isidore est, bien entendu, fausse.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

Marcellin pour dire « πολιτευόμενος, decurio », se retrouve dans d'autres lois germaniques, notamment dans celles d'Ina, roi de Wessex, mort en 726 : « Si in domo aldermanni vel alterius *sagibaronis* pugnet... ». L'édition saxonne le remplace ici par *geþungene wita,* expression que traduirait dans le plus ancien français *noble baron*. Il n'en est pas moins vrai que *baro* était synonyme de « servus ». Un savant du moyen âge, commentant le vers 138 de la cinquième satire de Perse, nous a laissé cette scolie : *Barones vel varones dicuntur servi militum*. De là on peut conclure que le *waro, de même que le *wartio, a été quelquefois « custos impedimentorum » ou « custos armorum ». N'est-ce pas une preuve de l'authenticité de cette étymologie qu'elle rend tout aussi facilement compte du sens de « servus militum » que de celui de « grand du royaume » ? Cf. *vassus*.

En italien, le substantif *baro, barro* est resté associé sémantiquement avec le verbe *barare, barrare,* et en prenant, sous l'influence du verbe, le sens de « trompeur, tricheur », il a perdu sa signification propre. Le mot *barone,* au contraire, conserve son sens médiéval de « grand seigneur » à côté de son sens moderne de « mendiant, vagabond » ; et si l'Académie della Crusca peut expliquer avec vraisemblance ce nouvel emploi comme un effet de l'ironie, c'est que, dans les temps modernes, le grand seigneur n'a souvent pas ou paraît ne pas avoir besoin de gagner sa vie en travaillant, qu'il est ou paraît être fainéant, qu'il vit ou paraît vivre aux dépens d'autrui. C'est également l'ironie qui a fait prendre au mot italien *guidone* le sens de « fripon ». Dans quelques patois italiens, on trouve *bar* « bélier » [1], qui s'explique comme le lat. *vir* dans les expressions *vir gregis, vir capellarum* ; cf. le port. *varão* et l'espagn. *varon* « mâle ».

En ancien catalan, *baron* signifie « chaîne du gouvernail » et désigne les bouts de chaîne fixés à l'étambot et sur le gouvernail pour éviter que ce dernier ne soit enlevé par la mer [2]. Ces chaînes s'appellent en français moderne *sauvegardes,* mot qui non seulement exprime le sens étymologique de *waronem, mais renferme, dans *garde,* un dérivé du même radical. On reconnaît facilement la même

1. Voir *Romania,* XXVII, 213.

2. *Baron* est aussi terme de marine en ancien français, mais il est impossible d'en déterminer le sens. Voir *Romania,* XXXI, 358 ; XXXVI, 256.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

idée fondamentale dans le sens de l'espagn. *varones del timon* : « chaînes qui remplacent la barre du timon, au besoin ». Ici *baron* et *varon* sont étroitement analogues à l'allem. *Wehr* (< anc. haut-allem. *warî*), employé pour signifier « chaînette de métal qui remplace la ligne de crin dans la ligne à brochet » ; c'est aussi une espèce de sauvegarde destinée à éviter que le brochet ne coupe la ligne. Le port. *varão* nous apporte encore une autre preuve dans les expressions *varão de ferro* « barre de fer », *varão da escotilha* « barre d'écoutille » ; si, comme on l'admet, *varão* est le même mot que le franç. *baron*, il se traduit par le franç. *barre* et confirme ainsi l'étymologie du verbe *barrer*.

Rappelons en terminant le mot *varius*, employé au moyen âge dans des noms de peuplades germaniques tels que *Angrivarii*, *Amsvarii*, *Chasvarii*, *Chattvarii*, *Bajovarii*. Ce mot se retrouve en ancien norois (*veri*, pluriel *verjar*) dans *skipveri*, *skipverjar* « équipage de navire », ainsi que dans des noms de peuples : *Flôtverjar*, *Gaulverjar*, *Rûmverjar*, etc. ; et en anglo-saxon (*wara*, pluriel *waran*, *ware*, *waras*) dans *ceasterware* « cives » (de *ceaster* « cité »), *burhwaran* « cives » (de *burh* « cité »), *Lundenwaran* « cives Londinenses », *Rômwaran* « cives Romani », etc. Les germanistes voient dans ce mot intéressant un dérivé de *warjan*, qui présente le passage de l'idée de « défenseur » à celle d' « habitant » ; et je puis confirmer cette étymologie en faisant remarquer que le substantif féminin anglo-saxon *waru*, qui est identique à l'anc. haut-allem. *wara*, s'emploie au sing., au sens collectif, pour dire « habitants » et qu'il peut remplacer *waran* dans tous les composés. Or, non seulement les composés *ceasterware*, *ceasterwaru*, *burhwaran*, *burhwaru*, *Lundenwaran*, *Lundenwaru*, *Hierosolimwaru* rappellent les expressions *barons des cités*, *barons de Londres*, *barons de Jérusalem* (v. Du Cange), mais il est certain que *Lundenwaran* et *Lundenwaru* se seraient traduits, dans le latin du XIII^e^ siècle, par *barones civitatis Londinensis*. Matthieu de Westminster écrit en 1253 : « Talliantur cives Londinenses, quos *barones* consuevimus appellare, quasi servi ultimae conditionis ». Matthieu de Paris écrit la même année : « Quos propter civitatis dignitatem et civium antiquam libertatem *barones* consuevimus appellare ». Et encore, en 1258 : « Londinum destinati convocarunt totius civitatis cives, quos *barones* vocant ». N'est-il pas maintenant établi que *waran* et *barones* renferment un même radical et que *barones civitatis Londinensis* est une expression tradi-

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)

tionnelle qui partage avec l'anglo-saxon *Lundenwaran* la signification étymologique de « défenseurs de Londres » [1] ?

Sydney. G.-G. NICHOLSON.

1. J'ajoute, à titre de curiosité, l'étymologie de l'ancien composé dialectal *corombaron*, dont Ménage nous donne cette explication : « On appelle ainsi en quelques lieux de Picardie la veille de la Saint-Sébastien : qui est un jour auquel les femmes de ces lieux-là traitent à leurs dépens leurs maris. » M. Westerblad (*op cit.*, p. 88) propose de tirer *corom* de curare ; mais l'*u* de curare étant long, ce primitif ne convient pas pour la forme. *Corom* est pour *corëons*, qui a depuis cédé la place à la forme analogique *corroyons* (v. *Dict. gén.*) : le composé *corëonsbaron* se réduit régulièrement à *corombaron*. Puisque *coreer* signifie « traiter », *corombaron* se traduit littéralement « traitons mari », sens qui s'accorde exactement avec l'explication qu'en donne Ménage.

BDD-A17952 © 1929 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:58:09 UTC)